

Mai 2017



CTNCi

CHAMBRE TUNISO-NEERLANDAISE
POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
الحجرة التونسية الهولندية للصناعة والتجارة
TUNESISCH-NEDERLANDSE KAMER
VAN KOOPHANDEL EN INDUSTRIE

LA CONFIANCE, LE CŒUR DE NOS COMPÉTENCES...

18 AVRIL 2017

DÉJEUNER DÉBAT PRÉSIDÉ PAR
SE ZIED LADHARI, MINISTRE DE
L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

NEWSBRIEF - EDITION SPÉCIALE - MAI 2017

18 AVRIL 2017

DÉJEUNER DÉBAT :
**“Le Ministère de
l'Industrie et du
Commerce et les
Investissements
Néerlandais”**



PARMI NOS
NOUVELLES
FORMULES DE
MEMBERSHIP



Sommaire

Lettre Mensuelle CTNCI - Edition Speciale

Thème : «Ministère de l'Industrie et du Commerce & les Investissements Néerlandais»

Présidé par Mr Zied Ladhari Ministre de l'Industrie et du Commerce

Programme

- Mr Mongi Goaid Secrétaire Général de la CTNCI : Allocution de bienvenue (Annexe 1)
- Mme Hélène Rekkers, Chef de Mission Adjoint, Ambassade du Royaume des Pays-Bas à Tunis (annexe 2)
- Mr Khalil Laabidi DG FIPA/Président Instance Tunisienne de l'Investissement
- Intervention de Mme Ines Hallab, Directeur Exécutive, Cabinet HCC, Modératrice, (annexe 3)
- Intervention de SE Zied Ladhari Ministre de l'Industrie et du Commerce (annexe 4)
- Interventions des participants : Q/R

18/04/2017 :
Déjeuner débat présidé par SE Zied Ladhari,
Ministre de l'Industrie et du Commerce :
«Ministère de l'Industrie et du Commerce
et les investissements néerlandais»

Déjeuner-débat Présidé par SE Zied Ladhari, Ministre de l'Industrie et du Commerce, en présence notamment de Mr Khalil Laabidi, Directeur Général FIPA et Président de l'Instance Tunisienne de l'Investissement, de Mme Hèlène Rekkers, Chef de mission Adjoint, Ambassade du Royaume des Pays-Bas à Tunis.



De Gauche à droite : Mme I. Hallab, MM Z. Ladhari, M. Goaid, Mme H. Rekkers, Mr K. Laabidi

Parrainé par la Sté Salambô Group et la Sté VACPA SA (auxquelles nous réitérons nos meilleurs remerciements)



Large Auditoire très concerné et très réactif

Une large Audience de participants : membres/prospects de notre Chambre de nationalités diverses (australienne, belge, française, Italienne et néerlandaise...), invités, notamment premiers Responsables d'entreprises résidentes, non résidentes multinationales off shore...

Débats et discours très fructueux et réponses obtenues à plusieurs interrogations.

Représentants de la Presse et de Périodiques de notoriétés nationale et internationale... ont participé à cet excellent échange



Salle bien remplie, nombreux convives



Mr. M.Goaid, à l'accueil de Mr le Ministre Zied Ladhari en compagnie notamment de Mme La Chef de Mission Adjoint Hélène Rekkers

Discussions précédant démarrage réunion, Mr Z. Ladhari, échangeant en particulier avec Mme H. Rekkers, Mme I. Hallab notre modératrice et Mr. Salah Mahjoub



Mr M. Goaid en discussion sympathique avec nos invités de VACPA SA l'un de sponsor de notre réunion

Nos invités vers la salle
«Kairouan»



Visiblement, discussions
déjà entamées...

Allocution de **Mongi Goaid** Secrétaire Général de la CTNCI

Souhaite la bienvenue à notre important Auditoire, « à Mr Zied Ladhari, Ministre de l'Industrie et du Commerce, ses collègues présents, Mme Hélène Rekkers, Chef de Mission Adjoint, Ambassade du Royaume des Pays-Bas, Mr Khalil Laabidi, Mme Ines Hallab»,

Et également à MM Mohsen Boujbel et Héchmi Briki, respectivement DG de VACPA et DG de Salamambo Group sponsors de notre événement, (auxquels nos ré-adressons les meilleurs remerciements de notre Comité Directeur)
(Intervention reprise en annexe 1)



Intervention de **Mme Hélène Rekkers** Chef de Mission Adjoint, Ambassade du Royaume des Pays-Bas



Ravie d'être parmi nous à ce déjeuner- débats
D'entrée de jeu a exprimé qu'il y a beaucoup de choses à dire et des réflexions à faire sur les relations commerciales et industrielles entre les Pays-Bas et la Tunisie

Puis a exprimé qu'elle est intéressée d'écouter les témoignages et les réflexions des acteurs principaux de ces relations économiques....

(Intervention reprise en annexe 2)

Intervention de **Mr Khalil Laabidi**, Directeur Général FIPA et Président de l'Instance Tunisienne de l'Investissement



A félicité la Chambre pour son initiative d'organiser des débats de haut niveau sur des sujets de grande actualité, puis a présenté la Loi d'Investissement, ses dispositions et ses Décrets d'application

(Intervention reprise en annexe 3)

Intervention de **Mme Ines Hallab**, Modératrice, Executive Director HCC, Expert International en Stratégie, Management et RH



Dans une ambiance conviviale et détendue devant un auditoire attentif et très à l'écoute, Mme Ines Hallab a tenu à louer cette initiative ayant permis un échange de qualité entre les parties prenantes sur la situation en Tunisie. Elle a analysé le climat des affaires en Tunisie,

les investissements néerlandais en Tunisie et les Echanges Commerciaux entre les deux pays à travers un 'état des lieux et des propositions de perspectives de développement

(Intervention reprise en annexe 4)

Intervention de **Mr Zied Ladhari**,
Ministre de l'Industrie et du Commerce.

Dans une atmosphère cordiale et devant un important auditoire très attentif et à l'écoute de son intervention, Mr le Ministre de l'Industrie et du Commerce, a tenu à exprimer sa joie d'être parmi nous, à la deuxième fois à l'occasion de cette rencontre pour renforcer les liens d'amitiés tuniso-néerlandais et pour promouvoir davantage les échanges économiques et commerciaux. Notre Chambre lui réitère toute sa reconnaissance pour son intervention très appréciée par nos participants qu'ils soient membres de notre Chambre, 1ers Responsables, invités et Presse écrite.

Enfin, a cité à titre d'exemples quelques mesures en vue d'améliorer le climat des affaires et garantir la compétitivité de l'entreprise économique et renforcer davantage l'attractivité de la Tunisie pour les investisseurs tunisiens et étrangers



(Intervention reprise en annexe 5)

Notre Chambre lui réitère toutes ses félicitations pour son intervention, très instructive, riche en enseignements, appréciée par nos participants.

De nombreux et fructueux échanges ont eu lieu, réponses, éclaircissements apportés à plusieurs questionnements,...

échanges sur la situation présente prévalant dans notre pays, difficultés rencontrées, obstacles,....

Période riche en événements nouveaux, porteurs d'espoirs et garantissant une bien meil-

leure sécurité, avec plus grande responsabilisation et décentralisation de certaines décisions...:

Poursuivant cet échange d'informations, Mr Zied Ladhari a fourni les réponses /éclaircissements réclamés enrichissant ainsi les débats ; ce dialogue a permis à de nombreux hommes d'affaires membres de notre Chambre, de mieux saisir les facilités disponibles à ce sujet,



La réunion touchant à sa fin, Mr Z. Ladhari reste très sollicité, se plie avec gentillesse et efficacité aux dernières questions



poursuite avec sourires, satisfaction et joies partagées, du fait en particulier, notre nouveau membre Mr V. Guagnano, confirme à Mr le Ministre la reprise de la Sté Eutriko, de Menzel Jemil, Bizerte



présentation de l'activité de notre Membre KCI à Ksar Hlel, à Mr le Ministre.

Fin de la réunion



En clôture,

Cette rencontre a pu offrir à nos nombreux invités participants l'opportunité d'être éclairés quant aux perspectives existantes :

*d'une part, éclairage apporté par Mr le Ministre Z Ladhari, auquel nous nous faisons l'agréable devoir de lui réitérer nos

meilleurs remerciements pour sa parfaite communication de sujets et de questions souvent délicates et parfois difficiles

*d'autre part, discussions et interventions, avec suivis qui continueront d'être assurés par notre Chambre.

Toute autre requête en la matière reste la bienvenue ; notre Chambre y reste parfaitement disponible et prête aux suivis utiles et nécessaires pour obtenir les réponses adéquates aux requêtes que nous recevons
Notre déjeuner-débat a pris fin : 15h00

Annexe 1

Mr Mongi Goaid

Secrétaire Général de la CTNCI

-Excellences, Mesdames et Messieurs,
- Mr Zied Laadheri, Ministre de l'Industrie et du Commerce

Je tiens à vous remercier :

* pour votre présence, malgré vos charges importantes présentes,
* et pour votre contribution, celle de vos collaborateurs et votre précieux soutien aux travaux de notre Chambre

- Mme Hélène Rekkers, Chef de Mission Adjoint, Ambassade du Royaume des Pays-Bas à Tunis

-Mr Khalil Laabidi, DG FIPA et Président Instance Tunisienne de l'Investissement

- Mme Faiza Fekih, Directeur Général des Opérations de Change à la BCT

-Nos Partenaires avec lesquels nous avons signé une Convention de Coopération, les Représentants de FIPA, CEPEX, APIA, CDC, BERD et de la Bourse de Tunis,

- MM les Présidents d'Honneur,

- Chers Collègues membres du Comité Directeur,

- Messieurs les Représentants d'Administrations et de différentes Institutions ici présents,

- Chers adhérents et Responsables d'entreprises,

- Mesdames et Messieurs les Représentants de la Presse écrite et audiovisuelle,

Ravi de vous compter aussi nombreux parmi nous,

Mesdames, Messieurs,

Chers Invités,

En mon nom personnel, et en celui des membres de notre Comité Directeur, désolé que notre nouveau Président Si Khaled Kacem n'a pu être des nôtres, retenu par obligations de dernière minute

Nous vous souhaitons à tous, la bienvenue, et vous remercions pour votre participation,

Mr le Ministre,

Cher Si Zied,

Ce déjeuner-débat, nous donne aujourd'hui l'opportunité :

1) de créer des synergies entre les investisseurs tunisiens, néerlandais, européens, et autres,

2) nous permet la recherche de meilleures solutions,

3) de répondre aux nombreux questionnements de nos invités présents aujourd'hui, désireux

d'échanger autour du thème : « le Ministère de l'Industrie et du Commerce & les investissements néerlandais » Beaucoup d'entre vous, familiers à notre mode de communication, qui témoigne si besoin était,

* de la proximité de nos Institutions à tous les niveaux, ainsi que de leur écoute.

Nos déjeuners se veulent interactifs, associant les opérateurs de notre pays, appuyés et soutenus, accélérant ainsi l'intégration et le développement tant recherchés.

Quelques mots au sujet, de nos deux «Key speakers» :

De SE Zied Ladhari

Mr le Ministre de l'Industrie et du Commerce

Si Zied Ladhari Avocat Conseil Admis aux Barreaux de Paris et de Tunis, spécialisé en questions économiques.

Il est avocat et expert juridique

International. Né en 1975 à Sousse, marié et père d'un enfant

Maîtrisant, Sciences Juridiques, Diplômé de troisième cycle en Droit Privé, obtient

ainsi à l'Université de la Sorbonne (Paris I) un Diplôme de Troisième cycle axé sur

le Droit International et comparé,

Droit des Pays Arabes

et un second Diplôme de Troisième Cycle en Droits Bancaire et Financier.

Il étudie les Sciences Politiques et les Relations Internationales à l'Institut

d'Etudes Politiques de Paris. Il été aussi Auditeur à l'Académie de Droit

International de La Haye

exercé la profession d'Avocat Conseil au sein de firmes multinationales. Sur le

plan associatif,

Mr Zied Ladhari a été Membre

Fondateur de la Section de la Ligue des Droits de l'Homme à l'Université de la

Sorbonne,

adhère et participe également à

Paris aux activités de l'organisation internationale de lutte contre



la Corruption «Transparency International».

De Mme Ines Hallab, membre du Comité Directeur de notre Chambre, Ingénieur, diplômée Polytechnique et Centrale 1998, Mme Ines Hallab a occupé pendant une quinzaine d'années un poste en tant que Manager au sein de multinationales telles que Groupe BNP PARIBAS, Groupe Linedata, Ooredoo et HR Access.

Mme Ines Hallab est aujourd'hui Fondatrice du Cabinet HCC, spécialisé en conseil, formation et coaching en stratégie, management, Ressources Humaines et efficacité opérationnelle.

Grâce à son réseau d'experts et de partenaires, HCC a de solides références, en Tunisie, en Afrique et en France auprès de grands groupes, de PME/PMI et d'institutions internationales.

Mme Ines Hallab est aussi très active dans la Société Civile, et met à profit ses compétences pour son développement.

Permettez-moi de conclure, et de remercier en particulier la Société «VACPA SA » Mr Mohsen Boujbel et La Société « SALAMMO LOGISTICS » Mr Héchmi Briki pour le parrainage de ce déjeuner,

Merci cher Si Mohsen, cher Si Héchmi Bien entendu, notre Chambre, reste à l'entière disposition des promoteurs désireux d'identifier et de réaliser des projets, pour les informer, les assister et les orienter éventuellement.

Je souhaite plein succès à nos échanges, à nos débats et enfin un grand merci aux organisateurs de cette manifestation, et à tous les invités en particulier nos amis de la presse écrite et audiovisuelle et membres de la Chambre venus nombreux de Tunis, de l'Intérieur du Pays et même de l'Etranger
Merci pour votre attention

Annexe 2

Mme Hélène Rekkers

Chef de Mission Adjoint, Ambassade du Royaume des Pays-Bas

Monsieur le Ministre du Commerce et de l'Industrie,

Mesdames et Messieurs les Représentant du Gouvernement Tunisien

Monsieur le Président de la CTNCI
Mesdames et messieurs

Chers amis,

Je n'ai pas vraiment prévu de discours, même si je pense qu'il y a beaucoup de choses à dire et des réflexions à faire sur les relations commerciales et industrielles entre les Pays-Bas et la Tunisie.

C'est pour cela que je suis particulièrement intéressée d'écouter les témoignages et les réflexions des acteurs principaux de ces relations économiques, c'est-à-dire les entreprises ici présentes que j'encourage vivement à prendre part

au débat. Votre expérience va nous aider à mieux cerner la réalité pour que nous puissions à notre tour, vous accompagner dans le développement de vos activités en Tunisie.

C'est dans cet même esprit que je vais également me rendre aux Pays-Bas dans quelques jours pour participer au séminaire sur le climat des investissements en Tunisie, organisé par la FIPA le 21 avril en présence de Monsieur Abdellatif Hmam, Secrétaire d'Etat au Commerce. Je suis très ravie d'être parmi vous aujourd'hui et de pouvoir prendre part à ce débat ici à Tunis avec Monsieur le Ministre du Commerce lui-même – un grand ami de notre pays; et de poursuivre cet exercice aux Pays-Bas avec Son Secrétaire d'Etat.

Il ne me reste plus qu'à espérer



que ces deux événements puissent donner un nouvel élan aux relations d'échanges et de partenariat entre nos deux pays !

Merci de votre attention.

Annexe 3

Mr Khalil Laabidi

Directeur Général FIPA et Président de l'Instance Tunisienne de l'Investissement

M. Le Ministre,
Mme la Chef de Mission Adjointe,
Chers amis et collègues,

Je remercie la Chambre de m'avoir offert ce podium pour vous présenter très brièvement la nouvelle législation sur l'investissement objet de mon intervention qui va être faite le

21 avril aux Pays-Bas avec M. Abdeltif Hmame, Secrétaire d'Etat au Ministère de l'Industrie et du Commerce.

1 CADRE GÉNÉRAL

Cette nouvelle Loi vient après la législation de 1993 qui était un



très bon support pour l'installation de beaucoup d'entreprises étrangères et aussi tunisiennes mais le modèle économique sur lequel s'est basé cette ancienne loi a complètement changé. Les objectifs du pays ont changé et il fallait imaginer une nouvelle approche dans la légiférations en matière d'investissement.

La deuxième remarque à faire est qu'une Loi sur l'Investissement n'est qu'une pierre dans l'édifice ; elle n'est pas à elle seule suffisante pour améliorer considérablement le climat de l'investissement. A mon avis c'est une condition nécessaire mais insuffisante. La refonte du Code d'incitations aux investissements de 1993 s'inscrit dans le cadre d'un ensemble de réformes structurelles économiques et sociales pour l'amélioration du climat des affaires et la relance économique afin de diminuer le chômage et réaliser l'équilibre entre les Régions. C'est pour cette raison que le Gouvernement a adopté un ensemble de réformes dont certaines d'entre elles ont été déjà achevées telles que la réforme sur la concurrence et les prix, la réforme sur les marchés publics et les prix, la Loi sur le Partenariat Public Privé et la Loi sur les incitations fiscales etc...

2 PRÉSENTATION DE LA LOI DE L'INVESTISSEMENT

Aujourd'hui on a une nouvelle loi sur l'investissement. On est parti d'un code de 75 articles qui date de 1993 et qui a été retouchée un peu moins de 2 fois par an depuis sa mise en vigueur au point de devenir un code assez compliqué à lire et à mettre en œuvre, ajouté à cela le fait que les objectifs du pays ont changé. A titre d'exemple la nature de chômage a changé, l'actuel chômage des cadres par exemple, n'a rien avoir avec celui qu'on connaissait



dans les années 1993.

Aujourd'hui on a une nouvelle loi qui se veut plus simple. On est passé de 75 articles à 36 articles et de 33 décrets à 3 décrets seulement. Mais c'est aussi une Loi qui s'insère dans une logique de prise en compte des standards internationaux de légifération en matière d'investissement. On a fait un benchmarking assez large, on a observé les pays « Champions » auxquels la Tunisie ne peut pas se comparer pour le moment, pour voir ce qui se fait de mieux en matière d'investissement.

On a ensuite observé les expériences des pays comparables à la Tunisie pour voir ce qu'ils ont fait et on a étudié un 3ème groupe à savoir les pays qui ont modifié leurs législations d'investissement mais qui ont échoué à ramener des investissements. Cela nous a permis de voir plus clair et de légiférer d'une manière plus souple.

1- Quand on parle d'être au niveau des standards internationaux en matière d'investissement cela suppose qu'il y ait des dispositions qui répondent à la question d'accès au marché c'est à dire qui a le droit d'investir en Tunisie ? comment peut-il investir ? quels sont les contraintes et quels sont les conditions posées par cette démarche

?

2- Un investisseur aussi bien tunisien qu'étranger doit avoir certainement des garanties mais aussi des obligations. Avant, ces obligations étaient éparpillées dans textes différents, aujourd'hui, pour plus de clarification, on a une Loi qui englobe les deux aspects en même temps.

3- Les standards internationaux en matière de légifération sur les investissements induisent aussi de régler la question de la Gouvernance à savoir qui fait quoi et comment il le fait ? Jusqu'à ces derniers temps on a eu une prolifération d'instances qui concernent la question de l'investissement avec des difficultés de coordination dans le travail de ce groupe et on avait aussi les mêmes problèmes au niveau des Administrations qui délivraient les incitations fiscales. Il suffisait d'avoir un projet hybride, par exemple un projet agricole et industriel à la fois, ou un projet touristique qui avait une composante agricole, pour que les divers services s'embrouillaient et n'arrivaient pas à fournir les réponses nécessaires dans un temps raisonnable.

4- Toute législation qui motive

l'investissement comporte des incitations. Ces incitations sont de deux natures : des incitations fiscales qui ont pour objet le taux d'imposition et un régime de faveur pour le réinvestissement des revenus et des bénéficiaires, et aussi en matière d'amortissements de provisions. Dans la nouvelle loi, le choix a été fait pour que toutes ces incitations fiscales soient clairement indiquées dans le même Code et non pas éparpillées dans plusieurs textes. Le Code général de la fiscalité qui va être promulgué bientôt consacre cette orientation.

Deuxièmement pour tout ce qui est des incitations financières, primes et aides de l'État à l'emploi par exemple, la même démarche a été entreprise et elles sont aussi prévues dans un même texte qui est la Loi sur les Investissements.

5- Règlement des différends : On ne peut pas concevoir une Loi sans prévoir un cadre du règlement et de résolution des différends qui pourraient résulter lors de son application entre un investisseur et le pays où il a décidé d'investir ! A ce niveau on a fait la différence entre un investisseur tunisien et un investisseur étranger en donnant à ce dernier la possibilité de passer dans un premier temps par l'arbitrage après une période et une tentative de règlement à l'amiable ; cette procédure étant de facto le standard partout dans le monde.

Pour les investisseurs tunisiens, les Tribunaux tunisiens sont compétents sauf dans les cas où l'investissement a une connotation internationale où on fait aussi appel à l'Arbitrage.

OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DU NOUVEAU CODE DE L'INVESTISSEMENT

C'étaient là les cinq piliers du nouveau Code de l'Investissement, qui a pour but d'atteindre les nouveaux objectifs

du développement du pays. Ces objectifs sont les suivants :

-1- Le développement des régions :

on a beau donner des incitations dans l'ancien Code pour favoriser le développement régional : Cela semble ne pas avoir été suffisant et l'investissement n'a pas suivi. On a analysé le Code de 1993 et on a essayé d'apporter quelques solutions. Tout le monde le sait, les incitations pour l'investissement régional sont une compensation à l'investisseur qui en allant vers les zones intérieures, supporte des coûts supplémentaires : d'où l'obligation pour l'État de l'aider à supporter ce surcoût : Cela doit être fait en parallèle avec d'autres avantages comme l'abondance de la main d'œuvre à bon prix. Le choix du Gouvernement dans ce sens est aussi de passer par des investissements publics plus importants dans les régions les plus nécessiteuses pour améliorer leur cadre de vie et leur bien-être.

-2- Appui à l'emploi et renforcement de l'employabilité :

Appui à l'Emploi et renforcement de l'employabilité : Partant du principe que l'emploi est l'objectif prioritaire, il fallait adapter la Loi

dans le sens de favoriser l'emploi des diplômés du supérieur. Cela nous a conduit à rechercher à attirer les investissements à plus forte valeur ajoutée par l'encouragement de la Recherche et le Développement et par la formation en vue de pousser vers l'employabilité de nos jeunes. Des aides sont prévues dans ce contexte pour la certification des compétences. A titre d'exemple une société peut bénéficier jusqu'à 500.000 dt/an, pour faire des formations certifiantes pour ses cadres.

-3- Promotion de la recherche et développement (R&D) :

A : Des primes assez consistantes peuvent être octroyées aux entreprises qui veulent monter en valeur ajoutée, et qui veulent concurrencer d'autres groupes ou entreprises à travers le Monde. Cet objectif est fortement encouragé.

B : Le deuxième objectif est de favoriser un **système économique inclusif et durable**. On sait par le passé qu'on a investi énormément dans des régions aux dépens d'autres. On a aussi puisé dans les richesses du sous-sol et on n'a pas vraiment fait attention à l'environnement. Cela doit changer et le nouveau code prévoit par exemple une prime de développement



durable pour favoriser la lutte contre la pollution hydrique et atmosphérique et l'adoption des technologies propres.

■ **-4- Productivité source de compétitivité :** La quatrième orientation de la nouvelle Loi a été de tenir compte de la productivité comme source de compétitivité et comme élément levier important pour encourager l'exportation. On n'a pas uniquement traité l'exportation directement en disant si vous exportez vous pouvez avoir telle incitation, cela continue à être le cas bien sûr, mais on a agrandi le champ de cette aide pour améliorer le produit en amont et le positionner en situation de pouvoir se défendre lui-même sur le marché international. Et c'est cela, toute l'innovation puisque dès que vous avez un produit compétitif et de qualité, il devient facilement exportable. Il est donc nécessaire de travailler à la base et encourager l'opération d'exportation pour ceux qui sont déjà

sur les marchés internationaux mais aussi préparer les autres pour avoir un produit plus concurrentiel et plus compétitif.

■ **-5- Positionnement de la Tunisie sur l'échelle de valeur mondiale :**

Positionnement de la Tunisie sur l'échelle de valeur mondiale : Enfin il fallait placer la Tunisie sur l'échelle de valeur mondiale internationale et voir comparativement la situation et le type de chaîne de valeur dans lequel on pouvait placer notre pays. Ce code est promulgué et est mis en vigueur depuis le 1er Avril 2017. Les trois décrets d'application ont été publiés dans le JORT.

■ **-6- Réforme de la bourse :**

Réforme de la Bourse : Au niveau de la bourse et l'accès au marché, il y avait 49 activités qui étaient soumises à autorisations. Toutes ces autorisations ont été enlevées : Il existe encore d'autres autorisations mais elles ne concernent que les lois sectorielles.

Des discussions vont avoir lieu pour les 3 prochaines années pour étudier la possibilité d'en diminuer le nombre dans la mesure du possible, et en fonction des facteurs comme les objectifs, la sécurité etc...
Donc en résumé, toutes les autorisations à connotation générale ont été déjà enlevées, pour les autorisations sectorielles, il ya une unité de gestion par objectifs qui a pour mission de travailler dessus. Par ailleurs, on avait au niveau de la bourse une condition de passer par le Conseil Supérieur de l'Investissement (CSI) quand l'acquisition d'actions par une partie étrangère dépassait 50% et un deuxième passage devant la même CSI quand ce pourcentage dépassait 66%. Cette condition a été abrogée et l'acquisition d'actions est devenue libre sans passage obligé par cette Instance ; ne restent applicables par contre, que les autorisations sectorielles chaque fois qu'il ya lieu.

Mme Ines Hallab Modératrice, Executive Director HCC, Expert International en Stratégie, Management et RH

« LE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE ET LES INVESTISSEMENTS
NÉERLANDAIS » ETAT DES LIEUX & PERSPECTIVES

Excellence, Monsieur le Ministre de l'Industrie et du Commerce,
Madame la Chef de Mission Adjoint du Royaume des Pays-Bas à Tunis,
Monsieur le Directeur Général de la FIPA, Président de l'Instance Tunisienne de l'Investissement,
Monsieur le Secrétaire General de la Chambre Tuniso Néerlandaise pour le Commerce et l'Industrie,
Honorables invités,
Chers Mesdames et Messieurs,

C'est avec un plaisir renouvelé que je modère pour la 4ème fois un déjeuner débat organisé par la CTNCI : Aujourd'hui le thème est «Le Ministère de l'Industrie et du Commerce et les Investissements Néerlandais »

Aujourd'hui, notre ambition est de Faire une analyse

- Du climat des affaires en Tunisie
- Des Investissements Néerlandais en Tunisie et les Echanges



Commerciaux entre les deux pays

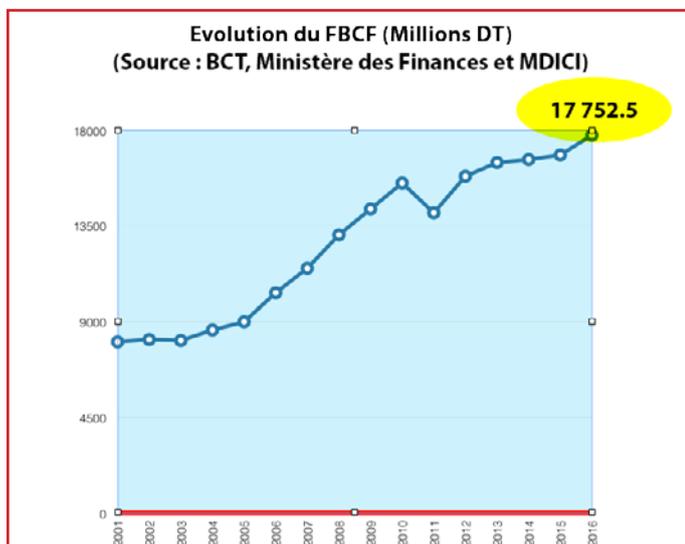
À travers

- Un état des lieux
 - Des Propositions de perspectives de développement
- L'analyse du climat des affaires a été élaborée sur la base de
- Interviews de Personnalités Tunisiennes et Etrangères des Milieux des Affaires, Exécutifs, Législatifs et Associatif
 - Etudes réalisées par des Institutions Nationales et Internationales
 - Supports médiatiques

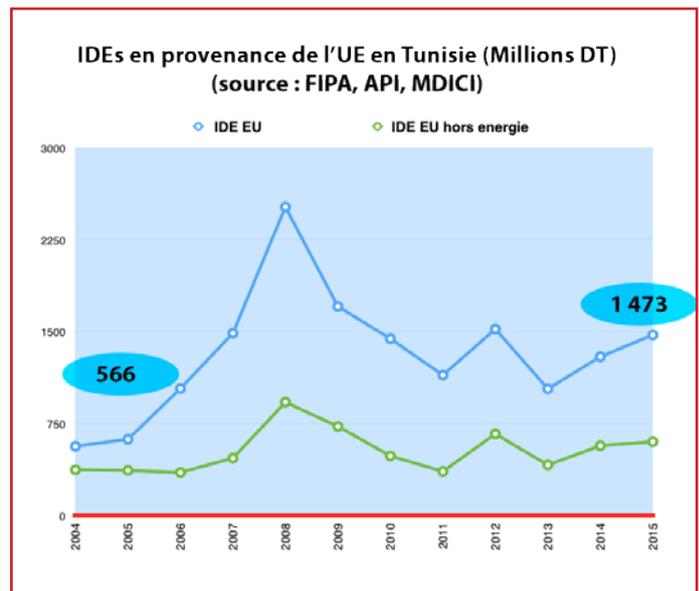
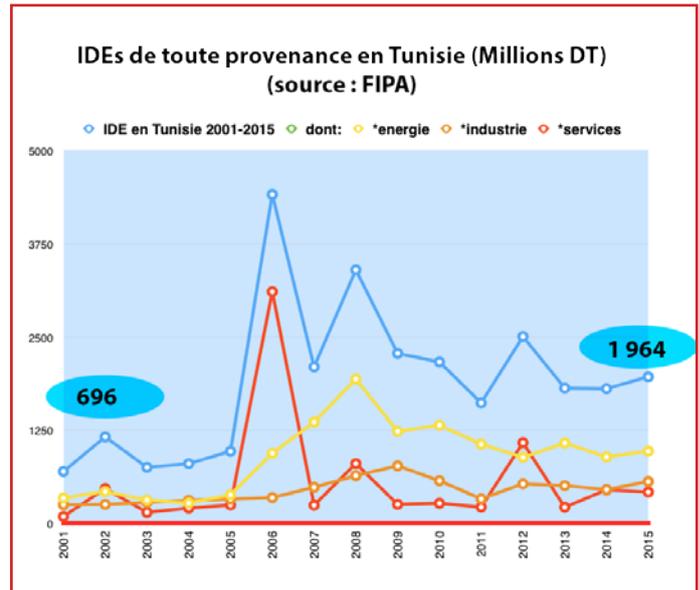
Le constat est que la situation est complexe sur les plans, Exécutif, Législatif, et Social

SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

- La croissance économique, évaluée aux prix constants 2010, devrait se maintenir, en 2016, sur une trajectoire légèrement ascendante avec un taux annuel de 1,3% contre 1% en 2015, avant de passer à 2,3% et 2,8% en 2017 et 2018 respectivement (source: BCT)
- Consommation en panne : inflation (4.6% en janvier 2017, source INS) et dégradation du pouvoir d'achat, prolifération de l'économie parallèle : 50% de l'économie, etc.
- Export assez stationnaire sur la période 2012 à 2015 avec une légère amélioration en 2016 (+5.6%), déficit de la balance commerciale moyen de 12 347,72 Millions de DT sur la même période
- L'Investissement (1.public, 2. privé, 3.IDE) & l'Export restent les moteurs centraux de la croissance

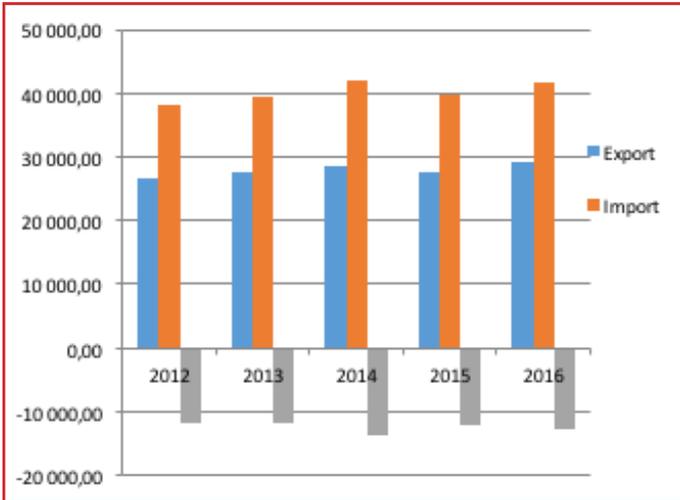


- Les FBCF (Formation Brute de Capital Fixe) en augmentation moyenne de 1.8% entre 2012 et 2015 avec une accélération en 2016 (+5.5% par rapport de 2015)
- Les Investissements privés représentent en moyenne 55,3% de l'enveloppe globale sur la période 2001 à 2016.



- Le site Tunisie draine plus d'IDE Européens qu'il y a une quinzaine d'années

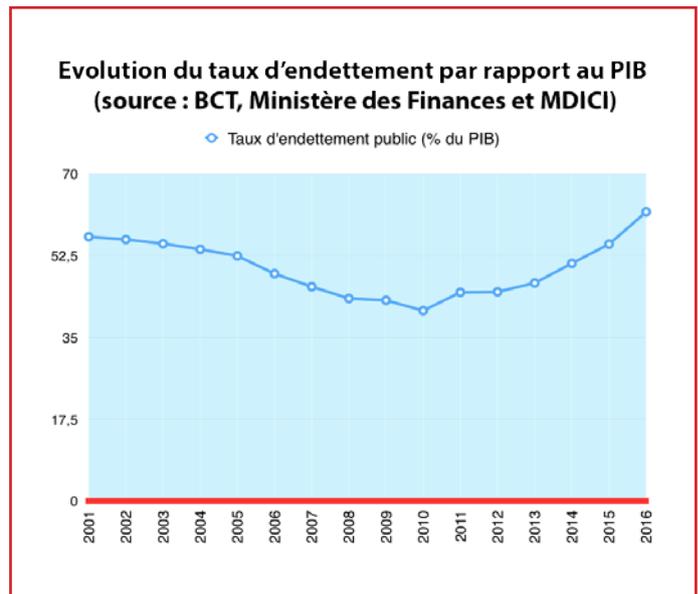
Balance commerciale (Millions DT) (source :INS).



- Une augmentation moyenne de 1.9% de 2012 à 2016 de l'Export, ne couvrant cependant l'Import qu'en moyenne à seulement 69% (déficit moyen de la Balance Commerciale : 12 347, 72 Millions de DT)
- Déficit budgétaire estimé à 5,6% du PIB pour 2016 (source : CPED*) plombé par:
 - une lourde masse salariale qui représente 13,7MD en augmentation de 4,2% par rapport à 2015,
 - un important volume (2 700MD) alloué aux subventions des produits de base, de l'énergie, de l'électricité et le soutien aux caisses sociales.
- Assèchement de la liquidité en devises du marché interbancaire
- Pression à la baisse du taux de change du dinar

- Recours effréné au financement extérieur et augmentation vertigineuse de la dette publique génératrice d'inflation, sans compter le paiement des intérêts des précédents emprunts (endettement > 60% du PIB, alarmant)

Evolution du taux d'endettement par rapport au PIB (sources :BCT, Ministère des Finances et MDICI)



- Le taux d'endettement de la Tunisie galopant depuis 2011
 - Plus de 60% en 2016
 - Structure : plus de 60% de dette extérieure en moyenne de 2001 à 2016
 - Notation Souveraine en perte de vitesse



- Perte durant les 6 dernières années de 7 rangs, comparativement au plus haut rating de la Tunisie obtenu en 2010 toutes agences confondues (« A- » accordé par l'agence Japonaise R&I)
- Dégradation début février 2017 de la notation de FITCH Rating de « BB- » à « B+ »
- Mais Institutions internationales assez confiantes quant au climat des affaires en Tunisie (FMI, BM, OCDE, etc.)
- Image pays controversée
- 1ere Démocratie de la Région et du Monde Arabe
- Vivier de compétences reconnues
- Paupérisation des régions intérieures du Pays faute d'infrastructure, d'accompagnement et d'investissement avec réelle dégénérescence post révolutionnaire créant une situation lancinante de mal-vie, d'impuissance et de graves mécontentements
- Actions de communications réussies
- Tunisia 2020 : repositionnement réussi de la Tunisie sur la carte de l'Investissement International

CONCLUSION

- Economie structurelle résiliente (capacités avérées pour faire face aux crises: ressources agricoles, infrastructure, compétences dans les secteurs pointus, etc.) cependant que conjoncturellement plombée par les finances publiques
- Signaux positifs : Vote de la Loi sur l'Investissement initiant la mise en place du nouveau Code des Investissements (Instance Tunisienne de l'Investissement, restructuration de l'économie, incitation à l'investissement tunisien et étranger notamment dans les régions défavorisées, incitations fiscales pour restructurer l'économie et booster l'export, repositionnement du tissu industriel classique et l'amélioration de sa compétitivité (textile et habillement, industries agro-alimentaires, mécaniques et électriques) à côté du renforcement de nouveaux secteurs (les composants automobiles et aéronautiques et les industries pharmaceutiques), permettrait un regain de confiance en attendant le vote de la Loi sur l'Urgence économique.
- Mais certaines mesures pour faire face à la crise des finances publiques (dont "Contribution" de 7.5% confirmée pour 2017 ce 08/04/17) peu appréciées, méritaient meilleure communication pour éviter un éventuel impact néfaste (avec crainte de départs possibles de quelques entreprises offshore courant ce 2nd semestre 2017 : exigences financières et ré-industrialisations escomptées de l'Europe en crise)!



SUR LE PLAN EXÉCUTIF

- Instabilité de certains Partis Politiques et paysage de l'exécutif en constante recomposition
- Impact néfaste des tractations entre les Partis Politiques et de l'instabilité de l'Exécutif sur l'économie et les finances publiques
- Gouvernance de l'Administration:
- Gestion en mode pompier et multiplication des chantiers
- Lourdeurs dans le Delivery
- Confusion des rôles et multiplicité des vis-à-vis pour l'investisseur (FIPA/CEPEX/APII, Ministères, etc.)
- Climat sécuritaire en Tunisie en nette amélioration
- Gouvernement d'Union Nationale en place
- Date des élections municipales entérinée
- Succès de Tunisia 2020, ayant prouvé la capacité à drainer plusieurs pays et investisseurs potentiels notamment d'Europe, d'Outre Atlantique et d'Australie

SUR LE PLAN LÉGISLATIF

- Constitution en place émanant d'un Consensus et jetant les bases d'une Démocratie
- Engouement de l'Agenda de l'ARP et textes prolifiques
- Accumulation de strates
- Absence de vision et de stratégie, globales
- Contenu des textes :
- les outputs sont en dessous des ambitions des imputs
- A cause du consensus?
- Délais de validation des lois : long?
- Constitution : 3 ans qui ont coûté cher à l'Economie du Pays et freiné les Investissements (Attentisme)
- Et notamment quant à
- Code de l'Investissement : quelques années
- Plan de développement
- Loi sur les énergies renouvelables : 5 à 6 ans
- Loi d'urgence économique en cours

SUR LE PLAN SOCIAL

- Dialogue entre les syndicats, les entreprises et les pouvoirs publics et changement de Direction au sein de l'UGTT
- Apaisement de la situation sociale (précaire?)
- ROI de la Révolution non encore recueilli par les zones de l'intérieur du pays (Sidi Bouzid, Gafsa, Kasserine, etc.) mais plutôt par les salariés en particulier du secteur public
- Effritement de la valeur travail, esprit revendicatif et persistance des mouvements sociaux
- 'Social' bouleverse le business model des entreprises (environ +5% de la masse salariale par an).
- les vrais problèmes sociaux de la Révolution non complètement traités

Pour le canevas du climat des affaires ainsi dressé, Les perspectives de développement existent à

- Court Terme
- Moyen Terme

Parmi ces perspectives, nous citons :

- Traduire l'« Accord de Carthage » sur le plan économique et financier
- Améliorer le Delivery du consensus des forces vives du pays: Partis, Pouvoirs Exécutif, Législatif, Société Civile, etc.
- Délais de réponse à certaines propositions faites à l'ARP mériteraient d'être écourtés
- Idem pour la publication de certains décrets

DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES ET FINANCES PUBLIQUES

ACTUELLES :

- Diagnostic pragmatique
- Mise en place d'un Plan d'Ajustement structurel consensuel à CT. Réfléchir notamment à :
 - cession des biens saisis
 - vente des participations non stratégiques de l'Etat, investir en particulier dans les Zones Régionales
 - dynamisation des projets de PPP
 - maîtrise de la masse salariale, secteur public
 - baisse des subventions, aux carburants...
 - hausse des recettes fiscales
 - baisse des dépenses de l'Etat en général
 - Etc.
- Impliquer davantage la Diaspora tunisienne à l'étranger (suivi de Tunisia 2020, plateforme de projets et d'idées)
- Renforcer la Diplomatie économique notamment par des visites d'Etat (Italie, Allemagne, Pays Bas, Luxembourg et Belgique)
- Miser sur l'innovation pour favoriser l'inclusion régionale (micro finance, finances digitales, etc.)
- Développer l'Image du Pays et la communication en

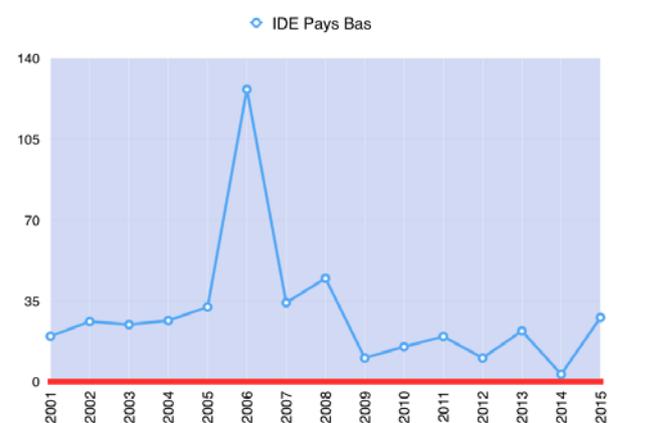
Interne et à l'International

- Mener les Grandes Réformes : fiscalité, investissements, éducation, santé, administration régionale, décentralisation, etc.
- Mais comment réformer?
- Administration : convergence ministérielle, digitalisation et désignation heureuse du « Instance Tunisienne de l'Investissement » de vis-à-vis pour les investisseurs
- Quel programme pour la Tunisie à terme et quelle forme de leadership dans le nouvel ordre mondial (protectionnisme galopant, concurrence accrue et Europe qui s'industrialise, etc.)?
- Quel nouveau modèle de développement/Plan, dans une perspective décennale intégrant complètement l'arrière Pays ?

INVESTISSEMENTS NÉERLANDAIS ET ECHANGES COMMERCIAUX :

- Aujourd'hui, 9 secteurs d'activités prioritaires et promus par les Pays Bas
- Gestion de l'eau
- Logistique
- Administration et gestion des Affaires (MBA)
- Agriculture
- Industrie Créative
- Science des informations géographiques
- Hi Tech
- Energie
- Chimie

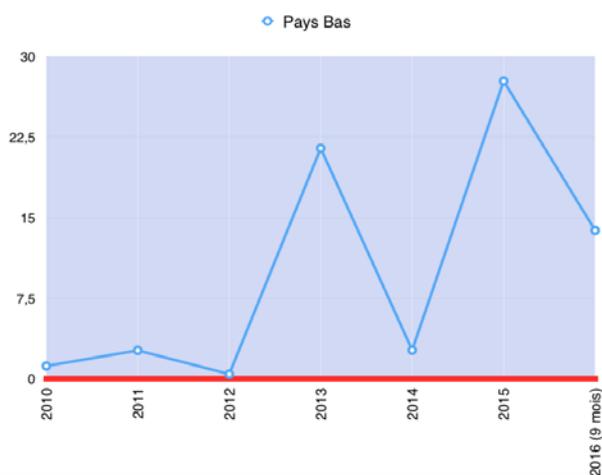
IDEs en provenance des Pays Bas en Tunisie (Millions DT)
(Source : FIPA, API, MDICI)



Entre 2010 et 2015:

- Une moyenne de 16,3 MD d'IDE des Pays Bas en décroissance par rapport aux années 2000
- IDE néerlandais : 1.32% des IDE EU en Tunisie

IDEs hors énergie en provenance des Pays Bas en Tunisie (Millions DT) (source : FIPA, API, MDICI)



IDE Néerlandais hors énergie entre 2013 et 2015 :
moyenne de 17.26 MDT,
3.4% du total des IDE EU,

Année	2013	2014	2015
Nombre d'entreprises	79	79	82
Emplois	11197	11384	12981

- Le nombre d'entreprises néerlandaises en Tunisie (+3.8% entre 2014 & 2015) et les emplois (+14% entre 2014 & 2015) en croissance
- Entreprises néerlandaises assez fidèles au Site Tunisie avant et après la Révolution, situation à maintenir courant 2ème semestre 2017 avec craintes présentes

de départs (dus notamment aux augmentations salariales)

INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS NÉERLANDAIS

Secteurs	2013	2014	2015	2016*
Agriculture	7,152	-	1,362	12,377
Total	7,152	-	1,362	12,377
Agro-Alimentaire	6,977	1,26	13,54	0,035
Chimie et Caoutchouc	0,358	-	1,902	0,675
Electrique et Electronique	6,17	0,529	8,039	0,328
Industries diverses	-	-	-	0
Mécanique, métallique et métallurgique	-	0,006	0,005	0,105
Textile et Habillement	0,579	0,852	0,131	0,048
Total	14,083	2,647	23,617	1,19
Autres services	-	-	2,673	8,6
Etudes et conseils	0,077	-	-	-
Services Informatiques	-	-	-	4,37
Total	0,077	-	2,673	12,97
Total général	21,312	2,647	27,652	26,537
Part de l'investissement industriel dans l'IN	66%	100%	85%	4%

ECHANGES COMMERCIAUX

Ce qu'on remarque à propos des échanges commerciaux c'est que les exportations sont en baisse par rapport à des importations stationnaires.

- Les Exportations vers les Pays Bas sont en décroissance en 2015 Les Importations demeurant stationnaires.
- Les Exportations vers les Pays Bas ont une moyenne de 4% des exports vers l'UE entre 2013 et 2015.
- Les Importations en provenance des Pays Bas : moyenne de 2% des exports vers l'UE entre 2013 et 2015.



**Evolution des échanges commerciaux avec les Pays Bas
(Millions DT), source INS**

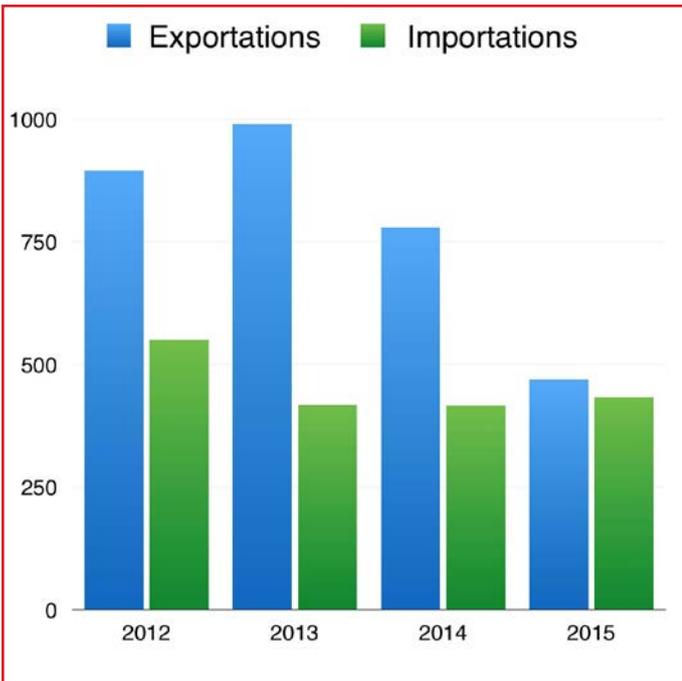
	2012	2013	2014	2015
Exportations	894,6	989,7	778,8	469,3
Importations	549,6	417,7	416,8	433,7



PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

- Efforts diplomatiques et gouvernementaux pour la levée de l'avis de voyage et pour la libre circulation
- Communication sur les success stories économiques post Révolution
- IDE Néerlandais & échanges commerciaux: Identification de niches dans les 9 secteurs prioritaires et d'autres comme :
 - Textile et habillement et textile technique
 - Electricité et Electronique
 - Mécanique, métallique et métallurgique
 - Investissements dans des niches agricoles et ALECA
 - Exemples d'autres niches pour les IDE néerlandais
 - intrants pour les entreprises totalement exportatrices
 - valorisation des nombreux gisements de silicates/ gypse de bonne qualité existants en Tunisie.
- Investissements en Tunisie dans des chaînes de valeur connectées aux marchés européens
 - o Investissement dans les équipements de fabrication des composants des Centrales Solaires thermiques selon la technologie CSP
 - o Investissement dans la production d'énergie solaire à l'export pour l'Europe avec la technologie CSP. La Tunisie peut produire plusieurs centaines de GW selon cette technologie, soit l'équivalent de la consommation européenne totale en électricité!
- Investissements en Tunisie dans des chaînes de valeur connectées aux marchés africains, avec l'entrée prochaine de la Tunisie dans le Comesa
- Comesa : Marché commun de l'Afrique orientale et australe, 500 millions d'habitants, 680 milliards de dollars de PIB

LA CTNCI, FORCE DE PROPOSITIONS ET FACILITATEUR, VOUS ASSURE DE SON PLEIN SOUTIEN POUR LE DÉVELOPPEMENT DE NICHE ET POUR TOUS CONTACTS ET/ OU INTERVENTIONS AUPRÈS DES AUTORITÉS CONCERNÉES.



- Les Exportations vers les Pays Bas en décroissance en 2015
- Les Importations demeurant stationnaires
- Les Exportations vers les Pays Bas : moyenne de 4% des exports vers l'UE entre 2013 et 2015
- Les Importations en provenance des Pays Bas : moyenne de 2% des exports vers l'UE entre 2013 et 2015

FREINS AUX INVESTISSEMENTS & AUX ECHANGES COMMERCIAUX

- Libre circulation
- Avis de voyage/ sécurité défavorable pour la Tunisie
- Faible participation néerlandaise aux manifestations économiques et aux AO
- Manque de mécanismes de financement bilatéraux de projets de coopération économique
- D'autres pays européens, anglo-saxons, asiatiques, etc. intéressent davantage les Investisseurs et les Exportateurs Néerlandais

Annexe 5

SE Zied. Ladhari,

Ministre de l'Industrie et du Commerce

Madame la Chargée d'Affaires, Mme Rekkers
M. le Secrétaire Général de la Chambre,
Cher Si Mongi,
M. Le Directeur Général de la FIPA
Tunisie,
Mme Hallab,
Mesdames et Messieurs, Chers Amis,

Je suis heureux d'être parmi vous pour la 2ème fois dans ces déjeuners débats. Je suis toujours agréablement surpris par la qualité et la fréquence de ces événements en Tunisie malgré tout ce qu'on est train de dire et d'entendre ailleurs. Je remarque cet engouement surprenant qui témoigne d'une grande confiance et d'un grand intérêt de la part de nos amis et partenaires particulièrement nos amis néerlandais qui ont toujours été là. C'est aussi une occasion pour saluer l'engagement des entreprises des Pays-Bas qui n'ont pas quitté la Tunisie et dont le nombre vient même d'augmenter. Leur intérêt dans notre pays nous fait plaisir et nous encourage à aller encore plus loin. On accueille avec beaucoup de bonheur ce type d'évènements et exprimons notre profonde considération à nos amis néerlandais.

Je me sens avec vous en terrain ami. Les Pays-Bas sont un pays que j'affectionne particulièrement et je constate tous les jours des événements qui entérinent chez moi l'idée que ce pays d'hommes et de femmes extraordinaires, et l'importance pour nous de continuer à entretenir ces relations humaines sincères, parce que finalement le

Commerce et l'Industrie ne sont que des aventures et des histoires qui sont mises sur le terrain et qui nouent des liens humains solides. Quelques semaines auparavant j'étais à El Hamma (Gabés) et j'ai visité une entreprise néerlandaise installée en Tunisie. J'ai vu un jeune homme des Pays-Bas qui dégageait une énergie positive et qui était heureux d'être là pour cultiver sa terre et en sortir des produits extraordinaires : ses tomates cerises étaient délicieuses avec des senteurs et des parfums exquis. Le bonheur de vivre cette aventure était bien présent. Il m'a confié qu'en discutant avec ses amis néerlandais, il leur parlait de sa fille de 15 ans qui sortait pour ne revenir qu'à 22 ou 23 heures le soir et qui ne risquait rien. Cette aventure qui est finalement une aventure entrepreneuriale pour quelqu'un qui vient de loin pour cultiver cette terre et créer de la richesse dans cette Région. Cette aventure d'un Homme d'affaire et d'un acteur économique se doublait d'une histoire de passion et de relations humaines qu'il cultivait également avec cette terre et ce pays. Aujourd'hui, il est très important de revenir sur cet aspect des choses parce qu'une transition démocratique est une période très complexe et très compliquée. Mme Hallab vient de le rappeler avec beaucoup de chiffres et d'éléments qui peuvent parfois paraître inquiétants, qu'il devient presque insensé de parler d'investissement et de développement économique dans une Région qui connaît finalement une certaine instabilité et une certaine incertitude



liée à une période de transition. Mais fondamentalement et c'est très important, la Tunisie après la Révolution partage les mêmes valeurs que les Pays-Bas, et des gens qui partagent les mêmes valeurs partagent aussi le même destin. Malgré les difficultés, ils vont partager une expérience de vie et vont se rencontrer pour faire un bout de chemin ensemble et quelques soient les difficultés, ils vont se soutenir mutuellement. Je reste persuadé que les Pays-Bas qui ont toujours soutenu la Tunisie ces dernières années dans les moments les plus difficiles, vont continuer à le faire. Ne dit-on pas qu'on reconnaît ses vrais amis dans les moments de difficultés. Je le dis très sincèrement, les Pays-Bas soutiennent la Tunisie et ne peuvent être qu'un réel ami. Mon ami M. l'Ambassadeur, M. Hans a toujours témoigné sa disponibilité et son soutien, et votre présence Mme Rekkers ainsi que toute l'équipe de l'Ambassade aujourd'hui, le confirme ; j'ai toujours apprécié ce soutien, j'en étais témoin déjà en ma qualité de Ministre de l'Emploi et de la formation professionnelle. Aujourd'hui M. l'Ambassadeur est retenu par un autre événement relatif au Programme Forsati ; or ce même programme a été initié entre Son Excellence et moi-même quand j'étais à la tête du

Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Je me réjouis que les programmes sont en train d'avancer et que nos amis néerlandais qui étaient là dans la présentation de ce programme à nos partenaires et nos bailleurs de fonds, soient aussi là aujourd'hui pour continuer leur engagement avec l'objectif de le matérialiser par des projets concrets.

C'est très important de continuer à travailler ensemble et continuer à avoir confiance parce que par-delà il y a de l'Humain.

Je n'oublierai jamais quant à moi une anecdote que j'ai vécue au Pays-Bas. Il m'a été donné de visiter la belle ville de Leiden et de m'installer dans une jolie

demeure traditionnelle. Le jeune homme qui l'occupait et qui m'a offert son hospitalité m'a tout simplement laissé le numéro de sa chambre ; En y rentrant, j'ai été surpris de voir qu'il me l'a laissée en l'état, avec tous ses affaires et ses effets personnels. Sur un bout de papier il m'a souhaité la bienvenue et m'a invité à utiliser ses affaires et les ustensiles de cuisine etc...

Cela m'a frappé parce qu'il y avait un degré de confiance extraordinaire. Le slogan de la Chambre « La confiance au cœur de nos compétences » ne pouvait pas mieux refléter cette mentalité.

Quand on vous fait confiance, on vous met une lourde responsabilité entre les mains parce que vous devez être à la

hauteur de cette confiance. Aujourd'hui les tunisiens et les tunisiennes doivent montrer qu'ils sont à la hauteur de cette confiance qu'on leur accorde ; ils doivent être à la hauteur des gens qui ont continué à croire en nous et ont continué à venir s'installer et investir en Tunisie et risquer leur argent. Aux entrepreneurs dont plusieurs sont là aujourd'hui nous voudrions leur assurer que nous allons continuer à travailler durement et là je parle en mon nom, au nom de tous les Cadres de l'Administration et de tous les tunisiens. Votre confiance ne sera pas vaine et l'avenir nous en donnera la preuve. Merci

Mr Mongi Goaid

Secrétaire Général de la CTNCI

Merci Infiniment M. le Ministre, vous avez placé très haut. Effectivement vous corroborez ce que nous pensons depuis des années. Nous sommes très privilégiés avec nos amis des Pays-Bas. L'Histoire que vous venez de nous raconter est très révélatrice sur la nature profonde de nos partenaires et amis et chacun de nous ici présent, peut se rappeler des histoires similaires : cette ouverture d'esprit et ces hautes valeurs morales sont très fréquentes chez les citoyens de ce pays. Nos amis des Pays-Bas sont très proches de nous et Mme Rekkers ici présente peut en témoigner.

Notre problème : nous manquons de communication autour de notre cher pays. C'est à nous qu'il revient de faire plus pour le faire connaître davantage. Si Khelil Laabidi Directeur Général de la FIPA, le sait parfaitement bien et je ne peux que louer l'excellent travail que fait sa Représentation à Bruxelles qui couvre

les Pays-Bas ; Il en est de même pour le CEPEX avec son Bureau couvrant les Pays-Bas à partir de Rotterdam, et également notre Ambassade.

Nous avons un partenaire qui ne veut que nous écouter et nous serons très bien accueillis en respectant les 3 éléments suivants : Le sérieux, le respect des délais et la transparence. C'est à nous de bouger.

Pour parler des entreprises néerlandaises installées en Tunisie, il y'en une qui a fermé dernièrement ; j'ai aujourd'hui l'honneur de vous annoncer qu'elle a été reprise par la Société VIGU INDUSTRIES, membre de notre Chambre à laquelle j'adresse ici toutes mes félicitations et mes vœux sincères de réussite à son DG, M. Vito Guagnano, présent parmi nous aujourd'hui, ainsi qu'aux Autorités du Ministère des Affaires Sociales, du Gouvernorat de Bizerte, STEG... très réactifs ; cette opération a eu lieu sans aucun problème



et dans les meilleurs délais. Nous allons avoir très vite une entreprise qui va ouvrir avec perspectives de recruter jusqu'à 400 postes d'emplois. Je voudrais ici marquer toute ma reconnaissance à notre Administration ; et peut aujourd'hui ainsi prouver si besoin était que notre Administration peut être très facile à la condition de bien expliquer sa requête, avec des écrits, clairs et précis. Ce que je veux dire en fin, c'est que l'approche est bonne et nos amis néerlandais n'attendent que nous, c'est à nous d'aller les voir et leur faire des propositions avec des dossiers sérieux, fiables et dans l'intérêt des deux parties ; cela ne pourra qu'aboutir dans le bon sens. Merci

Le DÉBAT



MR SAMI BEN YAHYA

SOCIÉTÉ ASTRAL
GROUPE NÉERLANDAIS AKZONOBEL



On remercie la Chambre Tuniso Néerlandaise pour ce déjeuner débat qui nous donne l'occasion de présenter nos idées sur l'investissement néerlandais. Nous voudrions remercier la Chambre pour les efforts fournis. Lors du dernier déjeuner débat, nous avons évoqué des soucis que nous avons avec la douane tunisienne.

Avec l'aimable intervention de la Chambre et de Mme la Représentante de l'UE Mme Dodini, qui était présente parmi nous, le problème a été réglé.

En ce qui concerne le thème d'aujourd'hui, nous pouvons souligner que nos rapports avec nos partenaires néerlandais sont excellents. Nous sommes très bien assistés par eux pour développer encore plus notre entreprise. De nouveaux investissements ont dernièrement été faits et nos partenaires nous font confiance pour investir au Maroc où nous sommes rentrés dans le capital de la nouvelle société. Ceci dénote la confiance dans la

Tunisie et une reconnaissance de la valeur des cadres et des compétences tunisiennes. Ce qui nous perturbe un peu, ce sont les actions sociales répétées dans le Sud du pays qui nous ont mis dans l'impossibilité de nous approvisionner en plâtre qui est une composante principale dans notre activité

MR HACHEM BELAIFA

GROUPE BOUJBEL



Nous sommes Exportateurs de dattes vers les Pays européens et notamment vers les Pays-Bas. Nous avons fait des efforts afin de satisfaire nos clients là-bas depuis plusieurs années déjà. Je voudrais exprimer au nom de notre société, notre souhait de voir un partenaire investir avec nous dans le

secteur des dattes en Tunisie : ce secteur étant prometteur aussi bien dans les dattes elles-mêmes que dans ses dérivées.

Les dattes avec l'huile d'olives sont les produits phares de l'exportation tunisienne puisque pour les dattes, on

exporte tous les ans entre 400³- 500³ de dt. Je voudrais aussi proposer à la Chambre la possibilité d'inclure dans ses activités la chaîne des valeurs des dattes. Cette chaîne est très importante car elle fait vivre actuellement des dizaines de milliers de personnes aussi bien au niveau agricole qu'au niveau industriel (conditionnement etc..)

Notre Coopération avec les Pays-Bas englobe aussi l'importation, puisque nous importons de ce pays des produits industriels et des équipements qui sont nécessaires au conditionnement des dattes comme la désinsectisation et les nouvelles techniques néerlandaises respectueuses de l'environnement, qui sont en train de remplacer les équipements antérieurs.

SALEM BESSAOUD

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA BANQUE TUNISO-LIBYENNE



Le thème d'aujourd'hui concerne « le Ministère de l'Industrie et du Commerce et les Investissements Néerlandais » : Etat des lieux et perspectives. Je voudrais juste élargir la question et partir du fait que la Tunisie a une position stratégique par rapport à l'intérêt que portent les Pays-Bas à la Région de l'Afrique du Nord où des investissements importants sont faits.

Je discutais tout à l'heure avec Mme Rekkers, les Pays-Bas sont très présentes par exemple en Algérie et continuent à l'être en Libye. La Tunisie a aussi un rôle à jouer de par sa position géographique et aussi en raison de l'existence de structures d'accueils ainsi que son expertise. Les entreprises néerlandaises sont d'importantes multinationales, raisonnent en terme de Régions, cherchant un relais (Hub) la Tunisie peut très bien jouer ce rôle.

SAHBI MAHJOUB

PRODUCTEUR, EXPORTATEUR DE FRUITS

Ma question concerne l'état d'avancement de l'ALECA.



Depuis plusieurs années maintenant nous sommes surtaxés par l'UE au niveau des droits de douane ; on nous taxe 1€ le kilo de pêches alors que le Maroc et l'Egypte ne payent rien. Aujourd'hui il nous est pratiquement interdit d'exporter. Des entreprises françaises qui étaient associées avec nous, ont

déjà quitté le pays. On a discuté avec les représentants de l'UE et on attendait la visite du Négociateur pour le début de ce mois. Cela ne s'est pas fait et on ignore les causes. Je suis en train de pousser un cri d'alarme parce qu'il y a toute une production dans la Région de Sidi Bouzid qui est en train de dépérir parce que il n'y a plus de débouchés surtout que le marché libyen est lui aussi fermé.

Si j'ai bien compris la partie européenne ne demande qu'à négocier alors pourquoi ne pas avoir commencé ?

BOUTHEINA BEN YAGHLANE

DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS (CDC)



Bonjours à toutes et à tous. Je vous remercie pour l'invitation, cela me fait toujours plaisir d'être avec vous et avec la Chambre en tant que partenaire. Je souhaite saisir l'occasion de la présence de promoteurs et investisseurs, pour attirer leur attention sur la présence d'un appui de la part de la CDC

aux PME. Je parle du Fonds Commun de Placement à Risques (FCPR). Aujourd'hui la CDC participe déjà dans plus d'une dizaine de fonds FCPR et ces fonds sont destinés essentiellement à appuyer l'investissement et notamment dans les régions. Nous avons déjà 2 fonds, un fond de développement régional et un fond de CDC croissance qui sont gérés tous les deux par la CDC Gestion et donc du coup, nous pouvons venir en appui pour vous accompagner et pour financer et participer dans vos projets surtout les projets qui s'installent dans les régions. Cela peut être dans le cadre d'une création, ou d'un développement d'activités ou d'une évolution. Je voudrais dire par ailleurs qu'avec la participation de la Caisse de la CDC, nous avons pu enregistrer aujourd'hui un levier par 20 par rapport aux investissements déjà levés ou à lever. Cela se fait en accompagnement financier important en fonds propres et non pas en crédit. Nous ne remplaçons pas les banques mais nous prenons des participations en fonds propres pour promouvoir la politique de l'Etat. La CDC étant un établissement public, intervient soit d'une façon directe dans les grands projets avec un ticket à 5 Millions de Dinars ou d'une façon indirecte à travers des sociétés de gestion partenaires et plus précisément la CDC Gestion pour les projets de PME.

M. MONGI GOAIED

SECRETÁIRE GÉNÉRAL DE LA CTNCI

Je voudrais témoigner que Mme Ben Yaghlane et son équipe CDC Gestion sont très faciles d'accès. Pour preuve la semaine dernière il ya eu deux cas d'interventions auxquels des rendez-vous ont été accordés immédiatement. Merci Chère Ella Boutheina pour votre disponibilité.

SAWSEN BEN ROMDHANE

CHARGÉE DU COMMERCE À LA DÉLÉGATION EUROPÉENNE EN TUNISIE



Je remercie la Chambre pour son invitation à cet évènement intéressant et tous les intervenants pour la qualité de leurs présentations et exposés très enrichissants. Je vais aborder 2 questions, je m'adresse à vous M.le Ministre. La 1ère question concerne l'accord de facilitation du Commerce, les progrès pour les listes « B » et « C ». Désolée

pour le jargon technique. On aimerait bien voir les progrès parce que l'UE a proposé de soutenir la Tunisie dans cet exercice. D'ailleurs, je profite de cette occasion pour féliciter la Tunisie. L'année dernière j'étais à Genève avec les collègues du Ministère du Commerce lors de l'examen de sa politique commerciale, la Tunisie a donné un très bon rendu et a été félicitée. Maintenant quid des réalisations de l'accord ou des progrès accomplis ?

La deuxième question concerne l'ALECA, je sais que c'est l'Unité de gestion par objectifs à la Présidence du Gouvernements qui travaille essentiellement sur L'ALECA mais je sais aussi que le Ministère de l'Industrie et du Commerce pourrait donner un appui à cette UGPO. On s'est réuni au mois de Février dernier à Bruxelles et on a tenu une réunion technique très approfondie où on a parcouru tout le texte avec une équipe de 25 représentants de l'administration tunisienne environ mais malheureusement cette Délégation n'avait pas le mandat politique pour négocier l'accord. J'aimerais bien savoir s'il y a quelque chose qui va venir parce qu'on attend, comme il a été évoqué par M. Mahjoub. On devait recevoir le Négociateur en chef du côté européen mais cette visite a été retardée parce qu'on attend la nomination de son

homologue tunisien. J'aimerais bien savoir si vous avez une idée sur la question ?

Merci beaucoup.

MOHAMMED SALAH FRAD

UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA



Je félicite Si Khalil pour sa nomination à la tête de l'Instance Tunisienne de l'Investissement. C'est une très bonne nouvelle pour nous d'autant plus que vous avez beaucoup travaillé sur la nouvelle Loi sur l'Investissement.

Maintenant je dois faire un témoignage parce que je

suis membre du CA de l'Association Tunisienne des Investisseurs en Capital (ATIC) pour saluer la grande contribution de la CDC qui est toujours derrière les investisseurs en capital et qui a joué un rôle important dans le boost de cette activité. Déjà sur l'année 2016 les investissements, « les mises en place » des acteurs de capital risque étaient aux alentours de 320 millions de Dinars avec un levier 1à5 sinon 1à4. Donc vous pouvez imaginer ce que nous avons pu booster et générer comme investissements. La bonne nouvelle, est que 50% de ces investissements sont dans les zones de développement régional. Il y a eu beaucoup de discussions à propos des objectifs tracés en matière d'incitations fiscales, je peux aujourd'hui affirmer que ces incitations fiscales étaient justifiées puisque sur 2 dinars d'investis il y'a 1 dinar qui va partir dans les régions. Aujourd'hui le développement régional rime avec développement agricole ; mon souhait est que l'Instance Tunisienne de l'Investissement puisse mettre des « key performance indicators » (KPIs= indicateurs clés de performance en fr) pour discuter de ces objectifs et pour pouvoir dans un quelques années quantifier avec des pourcentages précis le degrés d'investissements dans ces régions.

Je pense aussi qu'il est important d'avoir un vrai dialogue avec les opérateurs et les acteurs du capital risque qui ont des idées qu'il faut écouter vues les spécificités de l'investissement agricole qui reste très difficile et assez particulier.

L'expérience des Pays-Bas dans ce genre d'investissement est très longue. A cet égard un investissement hollandais a été fait dans un village de Nekrif près de Tataouine. Cela consiste en une

plantation de fleurs destinées à l'exportation aux Pays-Bas. Le promoteur de cette expérience était un doctorant en mathématiques. Je profite de cette occasion pour remercier nos amis hollandais qui viennent de nous octroyer un crédit fournisseur pour multiplier par trois ou quatre notre production. Je finis par émettre un souhait pour qu'il y ait une préparation d'une stratégie avec nos amis néerlandais pour mettre en place des programmes de suivi pour accompagner les capital risqueurs. Aujourd'hui en Tunisie, le capital risque existe et est estimé à un peu plus de 600 Millions de dinars. Avec les dégrèvements fiscaux qui ont été faits cette année par les SICAR, on est peut-être à 1 Milliard de Dinars. Cet argent est là et peut-être constituer un vrai moteur pour des programmes de partenariat avec nos amis hollandais comme les délocalisations et pourquoi pas le financement des promoteurs néerlandais voulant s'implanter en Tunisie puisque la Loi de l'investissement ne fait pas la différence entre un entrepreneur national et entrepreneur étranger. J'appelle la CTNCI à travailler sur cet aspect-là qui présente des belles opportunités. Merci.

AFIF KCHOUK TOURISME



Ma première question concerne la participation de la Tunisie dans les foires et salons au Pays-Bas. J'ai l'impression que par rapport à l'année dernière, cette participation et les missions d'hommes d'affaires sont en régression. Or s'il n'y a pas

une continuité dans ces participations, on ne peut pas capitaliser sur ce qui a été fait auparavant. Ma deuxième question est en rapport avec le fait que la Tunisie est encore classée pays à risque aux Pays-Bas, or on ne peut pas développer des relations tant qu'on est considérée comme pays à risque. Toutes ces affaires vont ensemble d'après moi et on ne peut pas être pays à risque pour le tourisme et ne pas l'être pour les autres secteurs. Tant qu'il n'ya pas cette levée de restrictions, je pense que les relations tuniso-néerlandaise ne pourront pas atteindre leur vitesse de croisière.

SAWSEN BEN ROMDHANE CHARGÉE DU COMMERCE À LA DÉLÉGATION EUROPÉENNE EN TUNISIE



Avant d'approfondir les relations avec l'UE avec l'ALECA, le Gouvernement a fait plusieurs consultations avec la Société civile et a conduit une étude d'évaluation de l'Accord d'Association de 1995. Cela est tout à fait légitime et on comprend parfaitement, nous voudrions juste

savoir l'état l'avancement de cette étude puisque c'est le Ministère du Commerce qui en a la charge. Cela est important parce qu'on a compris que cette étude est un préalable au nouvel Accord.

HASSEN MSEDDE CADRE À LA BERD (LA BANQUE EUROPÉENNE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT)



Je voudrais juste présenter la BERD et ses activités pour ceux qui ne la connaissent pas. La BERD est présente en Tunisie depuis 4 ans. Depuis fin 2014, nous avons investi 350 million€ dans 25 projets environ. Nous avons un Bureau à Tunis et un autre à Sfax qui a été inauguré

dernièrement. Nous avons des activités de financement, que ce soit en capital ou en crédit. Nous avons également des activités d'assistance technique. Nous soutenons les entreprises tunisiennes mais aussi étrangères et nous avons signé une « Convention de Coopération » avec la CTNCI. Je tenais juste à souligner que nous sommes enclins à soutenir le pays dans cette phase de transition et sommes ouverts à toutes les propositions.

MONGI GOAIED

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Je saisis cette occasion pour féliciter Mr Antoine Sallé de Chou nouveau DG de la BERD auquel nous souhaitons plein succès dans sa mission parmi nous.

INES HALLEB,

MODÉRATRICE



Je rebondis sur ce qui a été dit par M. Mseddi, pour dire que la BERD finance aussi des missions d'accompagnement aux entreprises pour améliorer leur compétitivité et ce, dans différents projets. Cela va de la stratégie en passant par la qualité, la RH etc...

PIERRE HERY

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE CMA CGM (GROUPE MONDIAL DE TRANSPORT MARITIME PAR CONTENEURS)



La congestion pèse sur l'économie mais pèse plus sur les transporteurs. Ce qui fait plus de tort malheureusement, c'est le manque de ports régionaux. Les difficultés de Rades tiennent au fait que le trafic est à 80% assuré par ce port. Il est possible de délocaliser petit à petit sur des ports régionaux tels que ceux

de Sousse et de Sfax. Néanmoins il est important de constater que ce qui pèse directement sur l'économie, c'est la difficulté de sortir des marchandises à container. On constate une moyenne de 17 jours pour sortir du Port de Rades alors qu'on ne met que 7 jours pour sortir du port de Tanger et 3 jours pour sortir du port de Marseille. Cela a un cout direct sur les transporteurs mais aussi sur l'économie. Pour sortir une marchandise, c'est devenu un véritable parcours du combattant et la plupart des exportateurs et importateurs ne vont pas me contredire puisqu'il faut faire le tour des différents guichets des Ministères, des Douanes, des Services de la STAM et le Service du Port etc... Pour résoudre ce problème, on a mis en place un premier guichet unique, je pense que cela est insuffisant et qu'il faut peut-être aller plus loin à

l'instar des guichets uniques du Commerce Extérieur comme il en existe dans d'autres pays de manière à dématérialiser complètement les procédures. Je pense que cela aura un effet positif sur l'économie et cela permettra surtout de gagner quelques millions d'euros indispensables.

Merci M. le Ministre.

MOHAMMED BRIKI,

GÉRANT DE SOCIÉTÉ DU GROUPE SALAMMBÔ



Groupe, actif dans le domaine du Transport international avec ses différents aspects aérien, maritime, consignation de navires etc... Je profite de ma présence en tant que seul Représentant du secteur du Transport pour attirer l'attention de M. le Ministre sur la gravité de la situation au Port de Rades. On ne peut pas

parler d'investissement, de développement avec une situation désastreuse au niveau de ce port. Les divers Ministres qui se sont succédés à la tête du Ministère du Transport n'ont rien fait jusqu'à maintenant et on voit mal comment on peut parler de développement et inciter les gens à investir avec des navires qui passent entre 7 et 10 jours en rade et quand ils accostent, ils mettent 7 jours pour décharger et recharger. Il ya une moyenne de 15 jours par navire avec 10 à 15 navires qui sont toujours en rade à la Goulette. Nous vous prions de faire passer le message M. le Ministre parce que cette situation est vraiment scandaleuse.

HAMZA BEN KAAB

INGÉNIEUR EN INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE



Je m'adresse à M. Le Ministre. Vous avez évoqué les problèmes agricoles, je pense qu'il faut ajouter à ceux-ci les problèmes de transformation agroalimentaire. A titre d'exemple, lors de cette saison, on a eu une production exponentielle d'agrumes. Malheureusement cela a provoqué des quantités de

rebus dans les variétés nobles (Oranges Chemi et Thomson). Cela est dû au manque d'export et au manque de transformation agroalimentaire. On remarque aussi que malgré l'augmentation du

nombre de projets lancés, le taux de chômage reste constant. Cela est dû d'après moi à la qualité et aux idées de ces projets. N'est-il grand temps d'encourager et de faciliter le secteur de la transformation agroalimentaire qui devient un secteur clef en Tunisie et dans le Monde. Les usines de transformation agroalimentaire qui existent dans ce secteur sont destinées à des productions classiques. Il faut aussi signaler que la formation dans ce secteur manque elle aussi.

SAHBI MAHJOUB PRODUCTEUR, EXPORTATEUR DE FRUITS

Pour rebondir sur ce qui a été dit par Si Hamza, je rappelle que pour le secteur des agrumes, mis à part la variété maltaise, l'Europe nous taxe au kilo. La taxe douanière est de 5 à 6 centimes €/kilo, alors que pour tous pays du Monde y compris le Brésil et la Floride il n'a y pas de taxe : C'est un frein qui bloque totalement l'exportation.

Je voudrais aussi revenir sur ce qui a été dit par M. le DG de la FIPA : il est interdit en Tunisie de louer un terrain agricole pour plus de 40 ans. Cette Loi a été

reformée dans tous les pays du Monde, il est temps de la reformer en Tunisie aussi.

Le problème foncier est un problème crucial et bloque tout développement. Beaucoup de pays l'ont résolu en passant à un concept équivalent à la notion de fonds de commerce. C'est un droit d'exploitation et là on ne touche pas au droit de la propriété foncière ; on négocie un droit d'exploitation qui est opposable aux banques, à la vente etc... C'est beaucoup plus facile et plus flexible que le droit de propriété.

SAWSEN BEN ROMDHANE CHARGÉE DU COMMERCE À LA DÉLÉGATION EUROPÉENNE EN TUNISIE

JJe voudrais intervenir cette fois pour diffuser une information : L'UE est en train de se pencher sur un programme d'appui à la compétitivité des exportations des produits agricoles et industriels. Il y'a eu une mission d'identification, nous avons rencontré les Ministères du Commerce et de l'Agriculture etc..Mais on est en train de travailler pour soutenir ces secteurs : cela se fera en dehors de l'ALECA.

RÉPONSES

M. MONGI GOAIED SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CTNCI



Pour répondre à Si Hachmi, un compte rendu fera état de votre intervention. M. Le Ministre a certainement enregistré votre doléance et en prendra acte. Le représentant de la FIPA aux Pays-Bas ainsi que son collègue du CEPEX à Rotterdam font leur utmost pour permettre à la Tunisie de prendre part dans les divers évènements et nous

ne pouvons que saluer leurs efforts respectifs. Permettez-moi d'insister sur l'importance du B2B. Les néerlandais sont coriaces en terme de temps : coriaces voulant dire très exigeants et de ce fait, ils ont des échéances sur 2 à 3 mois en avance ; ce que nous, nous ne le pratiquons malheureusement. Par contre en B2B, en nous y prenons a temps, nous pouvons rapidement trouver des solutions aux problèmes urgents ; à noter à ce sujet, que nous avons pu, avec le concours de notre Ambassadeur aux Pays-Bas, organiser 2 diners successivement auxquels ont été conviées des Hommes d'Affaires de premier ordre qu'il était très difficile de grouper. je le répète donc, s'il vous plait les clefs de la réussite dans ce genre de démarches sont :

1- B2B et 2 conjuguer les efforts de tous dans une action commune et groupée.

Pour ce qui de notre présence dans les salons et foires, cette activité est est à mon avis très importante et c'est le rôle de l'Etat de marquer notre présence et assurer la visibilité de nos divers produits et services.

Si Afif Khouk, pour les problèmes que vous avez évoqués, vous avez raison c'est certain : Il faut que nous discussions de ces aspects avec nos partenaires et des solutions finiront par être trouvées.

M. KHALIL LAABIDI, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE FIPA



Le voudrais réagir sur l'une ou deux des interventions. Je voudrais dire au début qu'au titre de 2016 on a eu 18 investissements venus des Pays-Bas en Tunisie. 5 nouveaux projets et 8 opérations d'extension. Moi-même lors de mon déplacement aux Pays-Bas cette semaine j'ai eu un rendez-vous avec un grand distributeur de fruits et légumes qui est à la recherche d'investisseurs potentiels. Je vous

communiquera à mon retour les conclusions de cette visite.

Ensuite et en ce qui concerne l'Agriculture, la nouvelle Loi sur l'Investissement a dressé 2 grandes problématiques. Le problème de la Tunisie réside dans 2 axes différents dont le premier est la mécanisation. Aujourd'hui notre agriculture n'est pas assez mécanisée. Les raisons sont connues, ce sont des raisons de financement et des raisons législatives. Les investisseurs étrangers n'ont pas le droit d'être les propriétaires de terrains en Tunisie. On a essayé au niveau de la nouvelle Loi d'ouvrir la porte pour permettre aux entreprises de nationalité tunisienne c'est à dire où le capital étranger ne dépasse pas 49% d'être propriétaire de terrain. Cela aurait permis aux SICAR de financer des projets agricoles. La discussion de cette Loi n'a pas abouti dans le sens que nous voulions malgré qu'il y avait plusieurs Représentants du Peuple qui étaient totalement d'accord. Le pays n'est pas encore préparé vue l'histoire lointaine de la Tunisie.

Par contre ce qui est bien c'est que la location est permise. On peut faire des contrats de location à longue durée qui peuvent aller jusqu'à 30 ans et avec des renouvellements ça peut aller jusqu'à 100 ans.

Plusieurs promoteurs étrangers qui ont investi en Tunisie ont mis en place des entreprises fleurons. M. le Ministre en a visité une à El Hamma, mais il y en a trois autres. Les tomates cerises produites à el Hamma, sont considérées aux Pays-Bas, comme l'une des meilleures qualités et sont très prisées surtout les tomates cerises jaunes.

Aujourd'hui il n'y a pas de frein à l'investissement agricole :

- La mécanisation agricole : des primes qui sont prévues et peuvent aller jusqu'au 50% du cout.

- Les problèmes d'irrigation sont en train d'être dressés.
- L'agriculture continue à bénéficier d'un taux d'imposition réduit à 10% dans toutes les régions.

En ce qui concerne les KPI's en matière d'agriculture, ce n'est pas à nous de le faire, il y a des Ministères qui se chargent de mettre en place les objectifs, les KPI's etc..et c'est à nous de travailler pour arriver à ces objectifs.

Nous au niveau du Ministère de l'Investissement, on voudrait d'ici 2020 augmenter les IDE de 80% Cet objectif très ambitieux a été inscrit dans le plan de développement 2016-2020. J'espère avec l'aide de Si Mongi et toutes les Chambres mixtes qui sont en train de faire un travail extraordinaire qu'on pourra y parvenir.

M. ZIED LAADHARI

MINISTRE DU DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE



Pour l'ALECA je pense que le processus est enclenché, même si cela prend un peu trop de temps pour l'instant. On comprend évidemment de part et d'autre qu'il y a des appréhensions et des attentes. Certains secteurs et opérateurs économiques sont enthousiastes et poussent dans ce sens alors que d'autres le

sont moins et il faut faire avec cette situation.

En ce qui la Communauté Européenne, nous sommes en train d'avancer avec l'UGP (Unité de Gestion par Objectifs) qui est au niveau de la Présidence du Gouvernement. On est en train de mettre en place un interlocuteur négociateur officiel après le départ à la retraite de Si Ridha Ben Mosbah et je pense que les choses vont avancer à ce niveau-là. Pour l'étude d'évaluation de l'Accord d'association de 1995, nous avons lancé l'appel à candidatures, et avons finalisé les termes de référence de ce marché : nous sommes dans le processus de sélection d'un Bureau d'étude et d'un Consultant qui va s'en occuper.

Pour l'accord de facilitation du commerce, nous avons pu avancer au niveau de l'Assemblée des Représentants du Peuple, combien même cela n'a pas été facile.

L'Administration est maintenant en train de travailler sur les listes pour la mise en œuvre de ce projet.

Par rapport à la question de la perception extérieure et notamment, les interdictions de voyage. Subir ce type d'alerte ou d'interdiction est une chose qui n'est pas toujours très agréable pour nous. Nous continuons à travailler avec nos amis et partenaires pour leur expliquer que dans notre pays aujourd'hui, le risque zéro n'existe pas comme cela est le cas partout dans la planète. Mais qu'il y a une nette amélioration au niveau du dispositif sécuritaire et des réalisations de nos services de sécurité que nous saluons et qui font que l'image et la perception de notre pays devient de plus en plus positives. Nous constatons un regain d'intérêt de la part de certains opérateurs et de touristes. On s'attend cette année à une reprise du secteur touristique et à une bonne saison. Je crois avoir répondu à toutes les questions qui m'ont été adressées. Je tiens à remercier la CTNCI de cette aimable invitation. C'est la deuxième fois que je suis honoré par cet exercice et je suis toujours ravi de partager avec vous ce moment et cette discussion qui est toujours utile et bénéfique.

Comme l'a dit Si Khaled tout à l'heure, la force de la Tunisie: ceux sont ses amis, pensant que c'est très important d'entretenir cette amitié et de la préserver.

MONGI GOAIED

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL CTNCI



A l'issue de nos travaux,

1) un reporting fidèle vous sera adressé sous forme d'une Lettre Spéciale, mi Mai prochain au maximum

2) une Commission de suivi des questions enregistrées et d'autres éventuelles à venir (composée aujourd'hui de Mme Amira Ajjabi et Mr Mongi Goaied et auxquels peuvent se joindre

tout membre volontaire), prendra tout contact utile dès ce reporting achevé et vous fera parvenir toutes réponses reçues y afférentes

DÉCLARATIONS

M. ZIED LAADHARI, MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

1 – Les marchés internationaux sont aujourd'hui de plus en plus sensibles aux notions de commerce équitable et de commerce d'éthique pour résorber les problèmes liés à la mondialisation.

A-t-on pensé au niveau du Ministère de l'Industrie et du Commerce à mettre en œuvre des pratiques de labellisation sociale (à l'instar de plusieurs pays d'Amérique du sud) pour placer la Responsabilité sociale des entreprises et pays partenaires au centre de cette dynamique et améliorer de facto le rendement de divers biens et services tunisiens ?

Evidemment en Tunisie on est sensible à cette évolution mondiale globale, d'autant plus qu'on a un défi de Développement régional ainsi que celui de faire face à l'intégration des couches vulnérables dans le milieu rural agricole et dans les zones intérieures du pays. Nous sommes très sensibles à ce développement et nous travaillons pour labelliser un certain nombre de produits, et de business qui sont aujourd'hui en train de remplir une fonction sociale importante et qui peuvent permettre à la Tunisie de pouvoir pénétrer les marchés internationaux tout en améliorant la vie au quotidien de nos citoyens notamment dans l'artisanat et toutes les économies, sociales et solidaires, sur lesquelles travaillent d'ailleurs un certain nombre de Départements. Nous pensons effectivement que la Tunisie peut bénéficier de cette tendance mondiale de manière à améliorer la capacité de pénétration de ces produits-là dans les marchés internationaux en améliorant la rentabilité d'un certain nombre de secteurs économiques tout en assurant un développement régional.

2 - Aujourd'hui il est important pour la Tunisie de savoir instaurer des relations durables avec ses partenaires économiques en consolidant les anciens mais également en créant de nouveaux. Au vue des difficultés que connaît notre pays actuellement caractérisé par un déficit aux niveaux de nos diverses balances économiques, a-t-on pensé à trouver de nouvelles niches et à établir de nouveaux rapports d'échanges qui soient satisfaisants tout autant pour la Tunisie que pour ses partenaires pour pérenniser ces rapports ?

Vous savez aujourd'hui la Tunisie est ouverte sur l'Economie mondiale et travaille sur l'intégration de



son tissu économique dans le Commerce International. Nous sommes en train d'exécuter un certain nombre d'engagements qui lient la Tunisie dans le cadre de l'OMC ou dans le cadre de l'Economie de libre échange ou dans certains autres espaces et avec certains autres pays. La Tunisie continue aujourd'hui ce processus d'intégration dans l'économie mondiale. A cet égard, elle suit son intégration dans la Zone africaine et plus précisément dans la COMESA (Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe) ainsi que la CÉDÉAO (Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest). La Tunisie négocie aussi avec l'Union Européenne, l'ALECA (Accord de Libre Échange Complet et Approfondi) et ce dans une démarche d'être en pleine intégration tout en tenant compte des spécificités du contexte tunisien. C'est pour cela qu'il faut négocier des asymétries et de meilleures conditions à cette intégration de manière à ce que la Tunisie puisse tirer profit de cet accord. A titre d'exemple on peut constater les retombées bénéfiques de cette politique avec la Communauté Européenne ; la Tunisie est aujourd'hui excédentaire et on voit que l'ouverture n'a pas été tout compte fait, préjudiciable à nos intérêts commerciaux et économiques. Au contraire, nous pensons que la Tunisie devra améliorer, développer, moderniser son industrie, et mettre à niveau ses services. De ce point de vue, nous sommes en train de continuer les divers programmes de Mise A Niveau de l'industrie et des services et également de renforcer le programme d'émergence industriel sur lequel, nous sommes en train de travailler en pensant que la Tunisie en se spécialisant dans les secteurs et dans les filières porteuses et où elle dispose d'avantages comparatifs conséquents, pourrait lui permettre de mieux tirer profit de cette intégration dans l'économie mondiale, et à ses entreprises de continuer de se développer et de créer des

opportunités économiques pour les jeunes et les régions.

3- Dans plusieurs tribunes ont été évoqués les problèmes liés aux conventions signées entre la Tunisie et quelques partenaires économiques avant la Révolution dont les produits et services entrent en concurrence frontale avec ceux produits localement et qui occasionnent un déficit énorme sur notre balance commerciale, quelles seraient d'après vous les mesures à prendre pour changer cet état de fait, pour réduire ce déficit ?

La Tunisie est un pays qui honore ses engagements. Elle est aussi attachée au respect de sa crédibilité sur le plan international ; évidemment c'est un pays souverain qui a ses intérêts. Nous procédons à une évaluation de tous les instruments juridiques et les accords de coopération dont nous disposons avec tous les pays. Chaque fois que l'on estime qu'il y a une difficulté nous en parlons, nous dialoguons avec nos partenaires et nous essayons de trouver des solutions dans le cadre des accords et des engagements internationaux que nous avons librement conclus. Aujourd'hui la Tunisie avec la Turquie est engagée dans un processus de discussion qui a été entamé depuis plusieurs mois dans le cadre des accords de Zone de Libre-échange, accord qui remonte à 2004, et effectivement nous sentons de la part de notre partenaire turc une compréhension de la situation difficile de la Tunisie

MR. BILEL SAHNOUN
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE LA BOURSE DE TUNIS

1-Pourriez-vous nous esquisser votre constat en rapport avec la thématique du déjeuner débat d'aujourd'hui à savoir «le Ministère de l'Industrie et du Commerce et les Investissements néerlandais».

D'abord la thématique arrive au bon moment si j'ose dire, elle arrive avec l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur les Investissements, qui entre en application le 1er Avril et Dieu sait ô combien on n'a pas encore bien «marketé» cette Loi, et on n'a pas fait de road show pour la faire connaître, ce qui ne va pas tarder à se faire. Ce qu'on constate de premier abord c'est qu'elle contient énormément d'avantages pour booster les échanges

internationaux et surtout pour booster l'Investissement Direct Etranger en Tunisie. J'insiste aussi sur le fait que la Loi ne fait pas de distinction entre les investisseurs locaux et les investisseurs étrangers. Aujourd'hui la nationalité de l'investisseur importe peu tout autant que sa provenance. Le Ministère de l'Industrie et du Commerce est à mon sens la Tutelle de la colonne vertébrale de l'économie tunisienne et M. le Ministre va sans doute revenir là-dessus, il y a aujourd'hui plusieurs facteurs qui jouent en notre faveur. A part le cadre législatif dont je viens de parler, la Tunisie continue à être un site très intéressant si on prend en considération la rentabilité de l'investissement. Certes ceci est dû à la dévaluation du Dinar qu'on a constatée tout au long de l'année dernière et qui est de l'ordre du -10%, mais on puise également nos atouts dans la qualité de nos ressources

actuellement. Nous nous devons dans le cadre de cette concertation trouver des solutions idoines qui préservent les intérêts de la Tunisie et qui préservent également les relations d'amitié et de partenariat qui nous lient avec la Turquie comme les autres pays.

4 - Aujourd'hui l'actuel Gouvernement est en train de se démenier d'une manière héroïque afin d'arracher des accords et relancer l'économie du pays et le remettre sur les rails. Mais malgré ces efforts, cette action est à chaque fois décriée. Ne pensez-vous pas qu'il y a un problème de communication qu'il devient urgent de régler au plus tôt afin de mieux informer le citoyen de ces actions de le rallier dans le sens des initiatives du Gouvernement.

Nous sommes en train de gérer une situation complexe. Une transition est un moment particulier dans l'Histoire d'une Nation. Nous pensons que les fondamentaux de la Tunisie sont bons. Nous considérons que cette période est passagère et que nous devons et nous pouvons la surmonter en travaillant tous ensemble main dans la main ; en mobilisant les forces vives du pays autour des grands projets et des grandes orientations de redressement de l'économie nationale et de développement de notre pays. Nous pensons effectivement qu'il faut se doter des outils nécessaires pour réussir cette transition et à cet égard mieux vaut rester optimiste et continuer à travailler.



humaines même si on peut nous reprocher que la productivité n'est pas toujours au rendez-vous, mais une qualité de ressource humaine surtout dans un certain nombre de secteurs tels que le Textile. Il faut aussi rappeler qu'on est à 2 heures de time zone à des millions de consommateurs ; on est aussi géographiquement à mi-

chemin entre le Moyen Orient l'Afrique et l'Europe ce qui peut faire de nous un Hub économique bien situé. Mais on a aussi d'autres spécialités dans lesquelles la Tunisie peut bien se positionner à savoir toute l'industrie financière. A ce titre on peut reprocher à ce secteur d'être mal structuré etc... mais on a des individualités et des success stories sur lesquelles on peut bâtir. On peut montrer à nos partenaires quels qu'ils soient, africains, européens ou du moyen-orient, que nous sommes capables de gérer des spécialités financières à partir de la Tunisie, ou en partance de la Tunisie vers ces marchés-là. Aujourd'hui la Tunisie dispose d'excellents analystes financiers, d'excellents agents de Back office ou dans l'I.T destinés aux métiers de la Finance. On dispose aussi de bons intégrateurs de progiciels qui exportent leur savoir-faire informatique destiné à la Finance. Il est dommage qu'on ne parle pas assez de ce genre de compétences. Nous autres tunisiens qui vivons à l'intérieur, sommes trop omnibusés par nos petits problèmes quotidiens, mais quand on voit la Tunisie de l'extérieur nous avons beaucoup d'atouts à faire valoir. Nous vivons aujourd'hui une fuite de ces compétences vers des places plus développées. Les chiffres indiquent qu'il y a 600.000 chômeurs en Tunisie mais il y a des études qui montrent que nous avons besoin de 150.000 postes d'emplois et on ne trouve pas de preneurs. Il ya une inadéquation entre l'offre et la demande en terme d'emploi et les bonnes spécialités qu'on a formées sont très prisées à l'étranger et sont en train de partir.

2- Il va bien falloir trouver une solution par rapport à cette inadéquation et cette fuite des compétences !

Il faut commencer par l'enseignement supérieur, il faut ne faut plus continuer à produire des chômeurs. Il y a des

décisions certes brutales, mais il faut créer un électro choc dès l'orientation du baccalauréat pour orienter les jeunes vers les métiers du futur. On sait déjà que dans quelques années, les 2/3 des métiers vont disparaître et vont être remplacés par des machines ; ce serait dommage de continuer à produire des personnes qui vont s'orienter vers ces métiers en voie de disparition.

3 - Un mot sur le secteur bancaire où il n'y a pas eu réellement de nouveaux produits en rapport avec les problématiques actuelles. A ce titre et contrairement aux pays développés, un entrepreneur tunisien peut avoir une excellente idée ou une opportunité mais ne pourra que très rarement lever les fonds nécessaires pour la mettre en œuvre et en faire un investissement pérenne. A quoi cela serait-il dû d'après vous ?

L'origine de ce problème est à mon avis conjoncturelle. L'étroitesse des ressources de l'Etat a fait que celui-ci sort de plus en plus sur le marché local pour lever des fonds pour financer le Budget. Le financement du budget se fait via les banques par l'émission de Bons du trésor. C'est de l'argent facile pour les banques qui n'ont plus d'intérêt à innover et sortir des produits ou pour financer une PME activité très risquée aujourd'hui sachant qu'il a en face de lui un Etat qui est demandeur et qui est prêt à payer un coût de l'argent à 7,5%. Donc du coup les problèmes que vit aujourd'hui le Trésor public, ont fait qu'on a détourné le métier de banquier qui au lieu de financer l'économie réelle et directe qui est les PME, est en train de financer l'Etat. On a biaisé les jeux au point que les banques ne sont plus intéressées par la prise de risque et sont devenues des adeptes de l'argent facile.

M. KHALIL LABIDI, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FIPA ET PRÉSIDENT DE L'INSTANCE TUNISIENNE DE L'INVESTISSEMENT

1 - Entre la Tunisie et les Pays-Bas, plusieurs similitudes existent telles que la taille et le nombre d'habitants etc... Malheureusement les similitudes s'arrêtent-là ; puisque ce petit pays réussit et se hisser au niveau d'une place incontournable pour le Commerce en Europe. La situation de la Tunisie est tout autre surtout après la Révolution. Le bon sens indique pour nous de nous inspirer de cette réussite. Dans ce contexte quelles serait la voie à suivre

d'après vous au niveau des deux institutions aux destinées desquelles vous présidez à savoir la FIPA Tunisie d'abord, et l'Instance Tunisienne de l'Investissement ensuite ?

La ressemblance entre la Tunisie et Les Pays-Bas ne s'arrête pas là. Au Pays Bas, il y a du génie, en Tunisie il y en a eu aussi mais peut être qu'à notre niveau, il y a un problème de vitesse. En Tunisie on a pu conduire une Révolution pacifique mais la question économique et celle de l'investissement ont été je l'avoue, assez longtemps laissées en deuxième place pour permettre la construction des Institutions politiques du pays. Aujourd'hui c'est chose faite, on va donner la parole à l'économie et aux affaires. Avec le nouveau Code qu'on



vient de mettre en place, à savoir la nouvelle Loi de l'Investissement, une plus grande ouverture est à prévoir.

Déjà à la FIPA Tunisie, les Pays-Bas sont un pays cible pour la Tunisie aussi bien, en matière d'Investissement Directs Etrangers mais aussi, en matière de commerce : ce pays étant un très bon marché pour nos produits. Mais nous savons tous très bien que ce marché est très exigeant en matière de qualité et de délais de livraison etc. C'est pour cela que nous sommes en train de préparer le terrain pour avoir la bonne qualité et sommes aussi en train de résoudre les problèmes de logistique évoqués aujourd'hui (Port de Radès etc..). Avec ces efforts, ce marché sera plus réceptif pour nos divers produits. Reste le warning au niveau des voyages des Néerlandais en Tunisie ; nous espérons arranger cela par les voies diplomatiques. Les Pays-Bas sont actuellement couverts par le Bureau de la FIPA Benelux à Bruxelles, et par le CEPEX via sa Représentation commerciale TTPO à Rotterdam.

FIPA Tunisie et CEPEX en collaboration avec la CTNCI, devront essayer de travailler en synergie pour briser la glace et informer davantage sur ce qui est en train de bouger en Tunisie.

2 – L'investissement intérieur reste le talon d'Achille de la nouvelle économie politique de la Tunisie. Les banquiers tunisiens sont à cet égard mis à l'index de par leur absence de modernisation et par l'absence de prise de risque nécessaire aujourd'hui plus qu'hier comme le font toutes les places financières des pays qui réussissent. Le capital-risque, pour ainsi dire, n'existe pratiquement pas et les banquiers tunisiens ont des pratiques moyenâgeuses puisqu'ils sont considérés pour la plupart comme de simples rentiers au lieu d'être les véritables moteurs de l'économie nationale et un vecteur de réussite pour la nouvelle loi sur les investissements. D'après vous, ces facteurs ont-ils été pris en compte au niveau de l'Instance Tunisienne de l'Investissement et quand verra-t-on en Tunisie des banquiers modernes, visionnaires, capables et

responsables dont la Tunisie a tant besoin aujourd'hui ?

Le système bancaire tunisien a pendant de longues années été un système bancaire très prudent dans le financement de l'économie. Mais aujourd'hui ça commence à bouger énormément. Il ya beaucoup de partenariats entre les banques tunisiennes et les banques étrangères qui ont amené de nouvelles pratiques. Il y a même certaines banques étrangères qui ont acheté des banques tunisiennes et qui sont entrain de fonctionner avec des standards internationaux, mais cela reste encore insuffisant au niveau du financement surtout des PME qui n'ont pas beaucoup de garanties et cela est un vrai problème.

D'après moi, il faut faire recours à d'autres techniques telles que le financement par la prise de participation dans le capital. Il faut changer de culture au niveau de l'entreprise. Il est fini le temps où l'entreprise cherchant la facilité, allait contracter un prêt sans que personne n'ait un droit de regard sur ce qu'elle faisait avec les fonds obtenus. Ensuite et en ce qui concerne la levée de fonds au niveau des capitaux, à part obtenir les financements requis, il faut penser à se faire aider par des experts ce qui constitue en soi un gage de sécurité et de garantie pour l'entreprise.

3- Si ces techniques existent, elles ne sont malheureusement pas connues à large échelle surtout pour les PME dans les régions intérieures et c'est là où le bât blesse puisque les structures auxquelles sont destinées ces techniques ne sont pas pour la plupart au courant que ces techniques existent.

Exactement, il y a un problème de vulgarisation. La Société civile et les Organismes de tous bord doivent montrer le chemin. Il y a aussi des fonds d'investissement qui viennent de la BEI, de l'UE et de certains autres pays ainsi que des lignes de financements de certaines activités tels que la biotechnologie, l'énergie

propre etc... C'est vrai que les petites entreprises n'ont pas les moyens d'accéder à l'information et cela est un vrai problème qu'il faut résoudre à tout prix.

4 – Le démantèlement du tissu industriel issu de l'Investissement Direct Etranger a été constaté depuis les premières dérives de la Révolution au profit de pays proches qui ont profité de cette manne sans aucun état d'âme. Aujourd'hui au vu du préjudice constaté n'est-il pas grand temps d'arrêter cette hémorragie. Au niveau de la FIPA Tunisie et de l'Instance Tunisienne de l'Investissement ? et Est-ce que vous avez prévu des stratégies adaptées pour renverser la tendance et juguler ce fléau ?

Il ya une grande concurrence qu'on se livre avec des pays frères et amis qui ont profité de la situation. La Tunisie était en tête de peloton et a dû ralentir son pas de marche. Il faut quant à nous être conséquent avec nous-mêmes ; on a voulu faire une Révolution et renverser un régime autoritaire : il a fallu en payer le prix ; mais il faut limiter les dégâts parce qu'on a payé assez cher, il faut revenir dans la course : Avec des atouts multiples, une nouvelle Loi sur l'Investissement et des réformes économiques : une ère démocratique qui n'existe pas dans les autres pays ; je dirai que nos problèmes sont derrière nous.

En guise de mot de la fin j'insisterai sur l'espoir ; Il ne faut pas que nos jeunes soient désespérés parce que, le futur s'annonce meilleur ; il faut simplement avoir un peu de patience et garder espoir ; on finira sûrement par passer ce cap. Au niveau de l'Administration il faut qu'on fasse tous un effort de vulgarisation et de communication. Il faut aussi être réaliste parce qu'on ne peut pas concilier le peu de moyens dont nous disposons avec les actions nécessaires, urgentes, diverses et variées. D'où la nécessité pour nous de trouver les ressources qui manquent.



CTNCi

Coordonnées



Centre Alyssa - Bloc C - 2ème étage - Appt. 21
2092 El Manar I - Tunisie



(+216) 71 885 442



www.tunidutch.com



Présentation

INTERVENTIONS EN FAVEUR DE NOS MEMBRES/PROSPECTS

1) ASSISTANCE À NOS MEMBRES/PROSPECTS

pour contacts et recherches de solutions lors de difficultés rencontrées avec Administrations tunisiennes concernées en vues de résoudre leurs requêtes (notamment avec DG des Douanes - BCT - UTICA - DG des Impôts - CETTEX - CONECT - UGTT- ETAP Institut Tunisien des Etudes Stratégiques - CNSS - GIZ - Banque Mondiale - Cabinets de conseils et formations - Cenaffif - Labo d'analyse - ONH - Ministère (des Affaires Etrangères - de l'Intérieur - des Finances - des Affaires Sociales - du Développement - de l'Investissement et de la Coopération Internationale - du Commerce et de l'Industrie - Ministère de l'Agriculture - Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle - Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement...)

2) FACILITATEUR, CATALYSEUR, MISES EN RELATIONS ET CONTACTS

auprès de notamment : des 5 principales représentations tunisiennes à l'étranger : de FIPA à Bruxelles, (couvrant les Pays-Bas), du CEPEX (TTPO à Rotterdam), de TUNISAIR et de l'ONTT (à Amsterdam), et des Services concernés de notre Ambassade à la Haye, ainsi qu'auprès des Services concernées de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas à Tunis

3) RÉPONDRE AUX BESOINS EXPRIMÉS, AUX ASPIRATIONS ET REQUÊTES DE SES MEMBRES

Assister avec ses services d'informations et de conseils :

- Les nouveaux entrepreneurs
- Les entreprises en vue de délocalisation
- Les exportateurs et importateurs
- Les Entreprises à la recherche de nouveaux acquéreurs, actionnaires...
- Les entreprises à la recherche de partenaires
- Market suveys et ciblage de vis-à- vis



EVÉNEMENTS

1-Organisation des déjeuners débats : 40 à ce jour couvrant divers secteurs (Énergie - Commerce - Industrie - Affaires Sociales...)

2- Signature des Conventions de Coopération :

- 8 avec les KVK (Chambres de Commerce néerlandaises)

- 8 avec les Chambres de Commerce tunisiennes

- Avec des Institutions tunisiennes de notoriété nationale et internationale : FIPA - CEPEX - APIA - CDC - BERD - LA BOURSE DE TUNIS

3- Missions aux Pays-Bas, de contacts, des vis-à- vis néerlandais de nos membres

4- Activités Sociales :

Interventions en faveur d'handicapés moteurs, de membres de familles dans le besoin de zones déshéritées de notre pays leurs apportant équipements facilitant leurs mobilités

MISSION BELGIQUE/ PAYS-BAS : 20 et 21/04/2017



Bruxelles

Notre Secrétaire Général a participé au «**TUNISIA, THE WAY FORWARD**» en Belgique le 20 Avril précédent présidé par Mr Abdellatif Hmam, Secrétaire d'Etat du Commerce, (présentation en notre possession), ceci en présence notamment de :

- * SE Cécile Jodogne, Secrétaire d'Etat à la Capitale Bruxelloise Région, Chargée du Commerce extérieur, en qualité d'invitée d'Honneur
- * Mr Qaisar Hijazin, Secrétaire Général de la Chambre de Commerce Arabo-Belgo-luxembourgeoise (ABLCC),
- * SE Taher Cherif, notre l'Ambassadeur en Belgique,
- * Mr Ghassen El Fekih, Responsable Tunisair à Brux
- * de Mr Mokhtar Chouari, Directeur FIPA Benelux (à remercier pour son soutien aux travaux de notre Chambre)
- * nombreux contacts à cette occasion et présentation de l'activité de notre Chambre et développement de notre membership, assurés par notre Secrétaire Général.



Den Haag

Séminaire ayant pour Thème : **TUNISIA TRADE & INVESTMENT SEMINAIR** » aux Pays-Bas le 21 Avril avec l'appui de notre Ambassade à La Haye, EVOFENEDEX et TTPO Rotterdam (à remercier Mr Hichem Néji pour son



soutien également aux travaux de notre Chambre), ceci en présence en particulier de

* Mr Abdellatif Hmam, Secrétaire d'Etat du Commerce, (présentation en notre possession)

* Mr Bechir Langar, Ministre Plénipotentiaire à notre Ambassade à La Haye et Mme Faten Bahri Consul : échanges/ contacts pris lors de cette visite Et perspectives futures coopération CTNCI/Notre Ambassade

* Mme Helene Rekkers, Chargée d'Affaires, Ambassade du Royaume des Pays-Bas à Tunis

* Mr Christiaan Duinmaijer, CEO Assarwa (présentation en notre possession)

- reprise de contacts avec Evofenedex, importante Institution néerlandaise

- Visite du Port de Rotterdam en Délégation avec un exposé sur le développement actuel du Port de Rotterdam, sa situation présente très importante.

Nos plus vifs remerciements à Mr Frans van Keulen pour son intervention et son aimable accueil du 21 Avril dernier, (nous exposant notamment l'Histoire de ce Port prestigieux, sa place dans le Monde, son importance présente et future : infrastructure, conteneurisation...)

Collaboration éventuelle quant à notamment : conseils, partenariat...

* Continue de suivre notre projet de Port en Eaux Profondes d'Enfidha.



CTNCi

CHAMBRE TUNISO-NEERLANDAISE
POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
الجهة التونسية الهولندية للصناعة والتجارة
TUNESISCH-NEDERLANDSE KAMER
VAN KOOPHANDEL EN INDUSTRIE

AVANTAGES DE NOS CARTES

GOLD & SILVER



En complément de notre note du 16/01/2017 publiée dans notre Lettre Mensuelle de janvier 2017, merci de noter aussi la **GRATUITÉ AU DÉJEUNER DÉBAT** pour un Représentant des Sociétés membres titulaires de l'une de ces 2 Cartes.

*Toute l'équipe de la CTNCI
vous souhaite Ramadhan karim*



*Mongi Goaid
Secrétaire Général*

16 mai 2017